

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES AGRONOMIQUES APPLIQUEES

N O T I O N S de P E D A G O G I E

à l'USAGE

des INGENIEURS des SERVICES AGRICOLES

-----

R É S U M É

du Cours de Monsieur ROCHE

INSPECTEUR GENERAL de l' AGRICULTURE

Chef de Service de l'Inspection Générale

de l' AGRICULTURE

-----

# S O M M A I R E

## - PREMIERE PARTIE -

Pages

### VUES d'ENSEMBLE

<u>Chapitre I</u>	- <u>Bref historique de l'enseignement agricole.</u>	
	- depuis les origines jusqu'en 1848 .....	1
	- de 1848 à 1918 .....	3
	- de 1918 à nos jours .....	6
	- l'enseignement agricole à l'étranger .....	10
<u>Chapitre II</u>	- <u>Généralités sur l'enseignement agricole.</u>	
	- Les buts à atteindre .....	12
	- Le milieu scolaire .....	13

## - DEUXIEME PARTIE -

### PROCEDES ET METHODES PEDAGOGIQUES

<u>Chapitre I</u>	- Instruction et éducation .....	22
<u>Chapitre II</u>	- Considérations sur "l'effort" et l'"intérêt" .....	28
<u>Chapitre III</u>	- Formation de l'esprit et du raisonnement ...	30
<u>Chapitre IV</u>	- Méthodes d'enseignement .....	36

## - TROISIEME PARTIE -

### L'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES d'AGRICULTURE

<u>Chapitre I</u>	- La leçon .....	42
<u>Chapitre II</u>	- L'application .....	55
<u>Chapitre III</u>	- Les travaux pratiques agricoles .....	58
<u>Chapitre IV</u>	- Les travaux manuels .....	61
<u>Chapitre V</u>	- L'enseignement des techniques agricoles ...	66
<u>Chapitre VI</u>	- La discipline scolaire .....	71
<u>Chapitre VII</u>	- Education .....	75
<u>Chapitre VIII</u>	- La collaboration du personnel enseignant à l'éducation des élèves .....	88
<u>Chapitre IX</u>	- Coordination et contrôle des programmes - annexes .....	92

PREMIERE PARTIE

-----

VUES d'ENSEMBLE

---

## CHAPITRE I

### BREF HISTORIQUE de l'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- I -

DEPUIS les ORIGINES JUSQU'EN 1848

Après la chute de l'empire romain, l'invasion des Barbares, et les siècles de guerre, de pillages et de misère qui en furent les conséquences, les premiers efforts tendant à améliorer l'agriculture par la diffusion des techniques rationnelles de production semblent remonter à Charlemagne. Malheureusement, la période des Missi Dominici fut courte.

Ensuite, après l'échec de la tentative de résurrection impériale tentée par Charlemagne, les communautés religieuses restèrent pour l'agriculture, comme pour les lettres, les seuls éléments de progrès et d'instruction. C'est la période au cours de laquelle les moines agronomes de l'ordre des Prémontés se livrèrent à une oeuvre importante de défrichement.

Il faut ensuite attendre jusqu'à SULLY pour rencontrer une période favorable au progrès agricole. Bernard PALISSY en 1553 est le premier à parler de l'alimentation minérale des plantes.

Olivier de SERRES enfin nous a laissé une oeuvre magistrale qui le classe parmi les grands précurseurs de l'enseignement agricole.

Après la mort d'Henri IV, l'agriculture redevient le "dernier des métiers" jusque vers 1760. Les guerres civiles d'abord, l'attrait que la Cour exerçait sur les élites, les dépenses énormes des guerres ruinèrent l'agriculture.

En 1761, création de la Société d'Agriculture de Paris.

Création par quelques grands Seigneurs des écoles d'agriculture : une en 1763 à la Rochette près de Melun, une autre en 1771 près de Compiègne, une autre encore en Anjou. En 1785, Louis XVI créait la ferme expérimentale et la bergerie de Rambouillet.

Recherches scientifiques de LAVOISIER, BUFFON.

Création de l'enseignement vétérinaire.

Vers 1715, la QUINTINIE dont les "Instructions pour

.../...

les jardins fruitiers et potagers suivies de quelques réflexions sur l'Agriculture" eurent une heureuse influence/

PARMENTIER enfin, vers 1750, publiait le premier cours d'Agriculture et un Traité de la culture de la vigne.

A la veille de la Révolution, certaines idées nouvelles s'affirment, elles tendent à compléter l'enseignement littéraire par une culture scientifique ; la culture "temporelle" s'ajoute à la culture "spirituelle".

Il est permis de penser que l'enseignement agricole bénéficia de cette évolution dans le sens d'un enseignement "réaliste" mais cette période favorable fut de courte durée.

La Convention s'intéresse à l'enseignement agricole mais son existence fut brève. NAPOLEON ne laissa aucune trace dans ce domaine, mais après la RESTAURATION l'homme qui devait être le père de l'enseignement agricole moderne, Mathieu DE DOMBASLE, créait en 1822 l'Ecole de ROVILLE près de Nancy.

Parmi les élèves de Mathieu de DOMBASLE et ceux qui l'approchèrent se trouvaient les fondateurs de GRIGNON : POLONCEAU, Ingénieur en chef et Auguste BELLA.

L'Ecole de GRANDJOUAN qui est devenue depuis l'Ecole Nationale d'Agriculture de RENNES fut créée par RIEFFEL, lui aussi élève de DOMBASLE, en 1841. En 1842, fut créée l'Ecole de la SAULSAIE dans les Dombes, qui est l'ancêtre de l'Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER.

Ces Ecoles à peu près abandonnées à elles-mêmes eurent les plus grandes difficultés à subsister, sauf celle de GRIGNON.

A partir de 1836, l'enseignement agricole connaît cependant une faveur grandissante.

La première chaire départementale d'agriculture est créée à BORDEAUX en 1837 ; elle a pour titulaire PETIT LA TITE, élève du savant DUBRUNFAUT.

PETIT LAFFITE est chargé d'un cours de "théorie agricole", il donne de nombreuses conférences, visite les agriculteurs, organise des cours publics et des cours à l'Ecole Normale. Il publie enfin toute une série d'ouvrages de caractère technique ou scientifique.

De 1836 à 1845 plusieurs villes subventionnèrent les professeurs départementaux pour l'enseignement nomade de l'Agriculture.

.../...

Un arrêté du 24 janvier 1841 crée l'Inspection Générale de l'Agriculture.

Enfin, la loi du 30 octobre 1848 vient consacrer un état de fait ; elle organise et reconnaît officiellement l'enseignement agricole.

- II -

De 1848 à 1918  
-----

La République de 1848 fut le premier régime français à se soucier de l'enseignement agricole. La ruine de Mathieu de DOMBASLE, le fait aussi que CHARLES X avait réservé toutes ses faveurs à l'industrie convainquirent la jeune République de la nécessité d'une action pratique.

La loi du 3 octobre 1848 organisa un enseignement agricole à 3 degrés :

- au 1er degré : les fermes-écoles destinées à donner un enseignement purement pratique,
- au 2ème " : Les Ecoles régionales d'agriculture groupant sous cette qualification les 3 écoles de Grignon, Grandjouan et la Saulsaie ; avec les changements de régime, elles deviennent écoles impériales puis écoles nationales d'agriculture.
- au 3ème " : l'Institut National Agronomique qui devait être l'Ecole Normale de l'agriculture et qui fut d'ailleurs supprimé en 1852 pour des raisons d'économie.

1° - LES FERMES-ÉCOLES -

La ferme-école devait être une exploitation rurale conduite avec habileté et profit, aux frais, risques et périls du Directeur qui en était propriétaire ou fermier, dans laquelle les apprentis âgés de 17 à 18 ans et admis gratuitement devaient exécuter tous les travaux et recevoir, outre une rémunération, un enseignement agricole gratuit.

Les traitements et gages du personnel enseignant étaient payés par l'Etat ainsi que la pension des apprentis ; mais le Directeur devait verser une prime aux apprentis à la fin de leurs études. La loi prévoyait la création d'une ferme-école par département en attendant

qu'il soit possible d'en réaliser une par arrondissement.

L'évolution du nombre des fermes-écoles indique bien les résultats qu'elles obtinrent. Avant 1848, il en existait 23, toutes dues à l'initiative privée ; en exécution de la loi de 1848, leur nombre avait été porté à 70 en 1852. Il n'en restait que 52 en 1870, 16 en 1894, 9 en 1918, 4 en 1926. Elles sont aujourd'hui complètement disparues.

Les raisons de l'échec des fermes-écoles sont de plusieurs ordres :

- a- tendance du Directeur à considérer que les élèves devaient remplacer la main-d'oeuvre. Corrélativement, réduction de programme d'enseignement général.
- b- Tendance inverse des parents d'élèves, d'autant plus marquée qu'à cette époque le travail manuel est dis-crédité au profit du travail dit "intellectuel".
- c- cristallisation de l'enseignement.
- d- réserve des agriculteurs sur l'utilité de l'Enseigne-ment agricole.

A vrai dire, l'enseignement donné dans les fermes écoles s'est révélé insuffisant, "l'homme à la bêche" si expérimenté fut-il restant incomplet et inadapté à sa véri-table fonction d'exploitant agricole.

Toutefois, l'expérience prouve que l'enseignement des travaux manuels ne doit pas être totalement négligé.

Et si les fermes-écoles du type 1848 ont été rem-placées par des établissements d'un niveau plus élevé, la place qu'elles laissaient vacante a été prise par d'autres établissements du type Centres d'apprentissage dans les-quels sont formés des ouvriers spécialisés tels que :

- vachers, bergers, conducteurs de tracteurs, ouvriers horticoles.

## 2°- LES ECOLES REGIONALES d'AGRICULTURE -

La loi de 1848 prévoyait la création de 20 Ecoles régionales d'agriculture : exploitations expérimentales et modèles pour la région à laquelle elles appartiendraient. Elles seraient administrées en régie directe et les élèves payant pension ou boursiers, y recevraient un enseignement à la fois théorique et pratique.

.../...

Le législateur avait donc nettement l'intention d'instruire les agriculteurs en adaptant l'enseignement aux nécessités nouvelles. Ce programme ne fut malheureusement jamais exécuté.

A partir de 1870, les défauts de l'enseignement agricole tel qu'il avait été créé en 1848 devinrent si évidents qu'il fut nécessaire d'y remédier. Ce fut l'objet de plusieurs lois dont les principales furent votées en 1875-1876.

Leurs principes essentiels furent les suivants :

- 1°- L'Institut National agronomique supprimé en 1852 fut recréé sur des bases nouvelles ;
- 2°- Les 3 écoles impériales devinrent Ecoles Nationales, cette transformation coïncidant avec une élévation nette du concours d'entrée ;
- 3°- Les fermes-écoles furent maintenues, mais fortement réduites en nombre.
- 4°- Constatant que les fils d'agriculteurs ne pouvaient être instruits techniquement selon les formules des fermes-écoles, le législateur de 1875 songea à créer un vaste réseau d'Ecoles réservées à cette clientèle. Ce fut le but de la loi du 30 juillet 1875 créant les Ecoles d'Agriculture.
- 5°- Enfin, furent créées ultérieurement les Ecoles spécialisées, telles que MAMIROLLES pour l'industrie laitière, et DOUAI pour l'industrie agricole.

La loi du 30 juillet 1871 portant organisation des Ecoles pratiques d'agriculture est inspirée d'un souci louable d'adaptation, mais on y retrouve cependant les erreurs de conception qui ont été à l'origine de l'échec des fermes-écoles.

Le domaine de l'école est géré par un particulier (propriétaire ou fermier) formule qui doit inéluctablement provoquer des abus. Certes, l'enseignement théorique et surtout l'enseignement général est peu développé, les travaux pratiques limités à une  $\frac{1}{2}$  journée par jour.

Cette loi favorise malgré tout le développement des écoles pratiques dont le nombre passe de 4 en 1880 à 40 en 1895, la plupart d'ailleurs mal installées et complètement isolées.



La loi du 16 juin 1879 organise l'enseignement départemental et communal de l'agriculture en créant des professeurs départementaux et des professeurs spéciaux de l'Agriculture. Cette loi est complétée par celle du 22 août 1912.

L'éducation agricole et ménagère des jeunes filles fait l'objet de quelques initiatives isolées : l'Ecole de Kerliver (Finistère) est créée en 1884, Coëtlogon en 1886. Le Monastier (Haute-Loire) dans la même époque. L'Ecole Supérieure agricole et ménagère est fondée en 1912.

En 1900, lors du Congrès International de l'Enseignement agricole à PARIS, il est question, pour la première fois d'Ecoles d'agriculture d'hiver, dont un certain nombre d'exemplaires existe en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

M. AVENEL, Professeur spécial d'agriculture à Langres prit l'initiative de la création d'une Ecole d'hiver dans cette localité.

En 1902, la section d'enseignement agricole annexée à l'Ecole d'agriculture de Langres est définitivement créée par arrêté signé par M. MOUJIN, député de Langres et Ministre de l'Agriculture.

Ainsi, dès 1902, apparait une nouvelle formule d'enseignement qui, par sa souplesse et sa parfaite adaptation aux conditions de travail des agriculteurs, lui vaudra plus tard un succès tout particulier.

- III -

De 1918 à nos jours.

-----

Dans un pays ruiné par la guerre, le premier souci des Pouvoirs Publics est de faire vivre la population. Aussi, de tout temps, à l'issue des guerres, l'agriculture a-t-elle bénéficié de faveurs spéciales.

En 1919, après une guerre particulièrement meurtrière, un effort important devait normalement être réalisé en faveur de l'Agriculture française.

A cette époque d'ailleurs, se dégagent déjà les éléments essentiels des techniques modernes, les tracteurs font leur apparition, il faut développer l'emploi des engrais, des semences sélectionnées, appliquer les règles de

.../...

la sélection animale et constituer enfin tout l'appareil syndicaliste, coopératif et mutualiste.

C'est à M. QUEUILLE, alors Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture que revient le mérite d'avoir établi avec la loi du 2 août 1918 une véritable charte de l'enseignement agricole.

Les principales formules prévues par la loi du 2 août 1918 sont les suivantes :

I- Ecoles d'agriculture du type "Ecoles pratiques" et "Ecoles spécialisées."

La loi du 2 août 1918 marque le souci des législateurs de porter remède à certaines déficiences :

- 1°) l'exploitation du domaine de l'Ecole n'est plus, sauf cas exceptionnels et transitoires, exercée par le Directeur agissant pour son compte personnel. La règle sera désormais la règle.
- 2°) les Ecoles doivent appartenir à l'Etat ou doivent être remises à sa disposition pour une durée minimum de 30 ans, ceci pour permettre un équipement moderne de ces établissements, facilité par l'affectation dès 1920 d'une partie des fonds provenant du Pari-Mutuel.
- 3°) le recrutement des Directeurs est obtenu par voie de concours. Les professeurs doivent avoir subi les épreuves du concours de Professeurs d'Agriculture. Il en est de même des Chefs de Pratique.
- 4°) Enfin, les programmes sont fixés par arrêté du Ministre de l'Agriculture et le contrôle est exercé par l'Inspection Générale de l'Agriculture.

Malgré ces conditions favorables cependant, les Ecoles d'Agriculture du type "école pratique" n'ont pas toujours répondu aux espérances fondées sur elles.

Leur recrutement a toujours été et demeure difficile.

Par suite du nombre peu élevé de candidats, la sélection est insuffisante et l'âge moyen des élèves généralement trop bas. Il est à constater en outre qu'une partie seulement du recrutement est d'origine agricole, l'autre partie est d'origine urbaine, représentée soit par des

.../...

enfants dont l'état de santé est déficient, soit par des éléments n'ayant pu suivre l'enseignement dans les Ecoles dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

La loi du 5 juillet, 1941 a divisé les Ecoles de plein exercice en deux catégories :

- les Ecoles régionales dans lesquelles la durée des études est en principe de 3 ans.
- les Ecoles d'agriculture du type "Ecole pratique" dans lesquelles la durée des études est en général de 2 ans.
- les Ecoles spécialisées qui sont les suivantes :
  - Ecoles d'Industrie laitière (5)
  - " d'Horticulture (4)
  - " d'élevage ovin (1)

Il est à signaler enfin qu'après 1918, avec le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, apparaît une nouvelle formule, celle des "collèges d'agriculture" type Château-Salins à 4 ans de scolarité. Désormais, ces établissements seront soumis au régime commun. L'un d'entre eux a été partiellement détruit par la guerre. L'autre, celui de Rouffach a été transformé en Ecole à 3 ans.

## II- Ecoles saisonnières fixes -

Fonctionnant pendant la période hivernale, elles rendent à leurs exploitations respectives, les élèves pendant la période de belle saison.

L'enseignement dure environ de 4 à 5 mois. Ces écoles sont annexées à des Etablissements dépendant de l'Education Nationale ou autonomes et conçues alors selon la formule des Ecoles d'agriculture du type "école pratique" à 2 ans de scolarité.

Il est évident que la formule de l'Ecole autonome est préférable à la précédente. Elle est appelée, semble-t-il à prendre encore de l'extension.

## III - Ecoles d'agriculture ambulantes -

Ces Ecoles donnent environ 60 heures de cours par an, à raison d'un ou deux jours par semaine. Elles présentent beaucoup moins d'intérêt que les précédentes et il ne peut y être donné qu'un enseignement de "recettes".

.../...

#### IV- Ecoles saisonnières spécialisées -

La notion de "spécialité" pénètre peu à peu en agriculture. Aussi, semble-t-il nécessaire de concentrer l'enseignement sur certaines techniques qui constituent le fonds de l'activité de certaines exploitations et en particulier les techniques de l'arboriculture fruitière.

Les Ecoles saisonnières d'arboriculture ont connu un très grand succès. Elles fonctionnent presque automatiquement à l'aide de moniteurs/spécialément désignés et formés par les Services agricoles, moniteurs qui sont généralement choisis parmi les anciens élèves des dites Ecoles spécialisées.

Telles sont, en ce qui concerne le degré moyen les principales formules d'enseignement.

Nous devons ajouter que les Ecoles saisonnières quel que soit leur style, fonctionnent sous l'autorité directe des Directeurs des Services Agricoles.

#### Enseignement ménager agricole -

Il existe en France 70 Ecoles ménagères ambulantes ou fixes qui fonctionnent suivant les mêmes principes que ceux des Ecoles saisonnières. Leur recrutement est facile et les résultats qu'elles procurent sont très satisfaisants.

#### Enseignement par correspondance -

L'enseignement par correspondance, à l'heure actuelle, est assez développé. Son intérêt est discuté, il présente cependant l'avantage de procurer aux jeunes ruraux des notions qu'ils ne peuvent acquérir ailleurs. Les devoirs étant rédigés en famille, les parents profitent également de l'enseignement.

#### Enseignement post-scolaire -

Il semble que l'enseignement post-scolaire agricole devrait être consacré presque exclusivement à des compléments d'instruction générale et à des notions de sciences appliquées en agriculture.

Il constituerait ainsi une utile préparation à l'enseignement agricole proprement dit et à l'enseignement populaire à cadre cantonal qu'il serait hautement souhaitable d'organiser en France.

.../...

## L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE à l'ETRANGER.

---

L'enseignement agricole populaire ou de niveau moyen est en général plus développé à l'étranger qu'en France. Les formules d'organisation ne sont pas très différentes des nôtres, mais il est permis de penser qu'elles sont en général mieux exploitées.

Le Danemark nous offre à ce sujet des exemples typiques (voir "l'enseignement agricole au Danemark" par M. MARGARIT, Inspecteur Général de l'Agriculture, B.T.I. n° 25 de janvier 1948).

Une autre formule particulièrement originale nous est fournie par les "4 H-Club" des Etats-Unis.

Les "4-H-Club" sont des groupements de jeunes ruraux américains, âgés de 10 à 20 ans, garçons et filles. Ils tirent leur dénomination des quatre mots : Head, Heart, Hands, Health (la tête, le coeur, les mains et la santé). Ces quatre mots sont à la base d'un serment que doit prêter tout nouveau membre du Club :

"J'engage ma tête à penser plus sainement, mon coeur à être plus fidèle, mes mains à mieux servir, et ma santé dans le but de mieux vivre pour mon club, ma famille, mon pays".

Les "4-H-Club" ne sont pas spécifiquement des organes d'enseignement agricole, mais plutôt d'éducation, de formation de la jeunesse. Cependant, leur rôle dans la vie rurale est devenu immense et mérite une mention spéciale.

Les "4-H-Club" dépendent de l'Extension Service, organisme de propagande des collèges d'agriculture des Universités d'Etat. Les Agents de l'Extension Service, aidés de volontaires, facilitent la création des Clubs, les guident, surveillent l'éducation et l'activité des membres, plus spécialement à titre de conseil et non de Directeur.

Chaque "4-H-Club" est composé de jeunes gens ou de jeunes filles ruraux d'âges apparentés. Il y a généralement trois catégories d'âges : 10 à 14 ans, 14 à 17 ans, 17 à 20 ans. Un Club comprend habituellement 20 à 30 membres.

.../...

Les membres se réunissent au moins six fois par an, mais plus souvent une ou deux fois par mois dans la ferme des parents de chacun des membres successivement. Ils étudient et pratiquent les méthodes ayant pour but de développer la confiance, l'initiative, l'habileté, la patience, le sens de la responsabilité personnelle, l'esprit de coopération. En plus, ils étudient de nombreuses questions concernant l'instruction générale, la science agricole (pour les garçons), la science ménagère (pour les filles).

Chaque membre poursuit sur l'exploitation paternelle une exploitation personnelle dont il est seul maître: la culture d'un jardin ou d'une pièce de terre, un élevage particulier, etc..

Dans son domaine personnel, il conduit, à sa guise, toutes les expériences qu'il juge utiles. En été, les "4-H-Club" organisent généralement des camps de vacances.

Des concours sont organisés à l'intérieur du Club, entre Clubs, dans le cadre de l'Etat, et jusque dans le cadre de l'Union.

Actuellement, plus d'1.700.000 jeunes agriculteurs et agricultrices des Etats-Unis sont membres des "4-H-Club". Durant la guerre, ils ont coopéré très activement à l'effort de production. Par exemple, chaque club était chargé de subvenir à la vie matérielle d'un combattant. Les jeunes filles élevaient des porcs, des veaux, des volailles, fabriquaient des vêtements. Les jeunes gens versaient une partie de leur production agricole pour l'entretien de l'armée. Tous collaboraient à la vente des bons de guerre.

Pour donner une idée des résultats obtenus, dans l'Etat d'Alabama, les "4-H-Club" de jeunes gens ont produit 25.000 porcs et, dans l'Etat de Massachussetts, les "4-H-Club" de jeunes filles, 250.000 seaux de confitures.

Le Gouvernement de WASHINGTON s'intéresse énormément à ces "4-H-Club" qu'il considère comme l'un des meilleurs moyens de créer une population rurale active, intelligente, moderne, douée de l'esprit démocratique et de coopération.

## CHAPITRE II

### GÉNÉRALITÉS SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

#### I

#### LES BUTS à ATTEINDRE

Les Ingénieurs des Services Agricoles peuvent, à titre principal ou à titre accessoire, être chargés de missions d'enseignement dans les établissements du 1er et du second degré.

Il est à remarquer que le technicien a souvent tendance à accorder aux problèmes techniques une place prépondérante alors qu'en toutes circonstances un équilibre doit être établi entre la formation intellectuelle et la formation professionnelle.

La pleine exploitation des connaissances techniques ne peut se concevoir qu'avec l'aide de la formation intellectuelle. Dès lors il y a lieu d'accorder à cette dernière une part aussi large que possible dans les programmes d'enseignement. Dans ce même esprit nous devons nous attacher à développer tout ce qui peut contribuer à former le jugement, le raisonnement.

Cette orientation revêt une importance singulière si l'on veut bien considérer que l'exploitant agricole doit être intellectuellement en mesure de s'adapter sans cesse à des situations imprévues, d'analyser des faits, de réaliser des synthèses, de prendre des initiatives.

Sur un plan à la fois intellectuel, social et technique, notre enseignement doit préparer des exploitants sachant "observer" les faits et possédant le sens de l'ordre, de la prévision, de l'organisation.

Du point de vue strictement technique l'enseignement donné par les Ingénieurs des Services Agricoles est plus ou moins élevé selon la durée de la scolarité et le niveau d'instruction des élèves mais il est un caractère commun à toutes les formules du 1er et du second degré, c'est le caractère réaliste, objectif, utilitaire de l'enseignement. Il doit apparaître constamment et à tous les niveaux.

Dans ce but les Ingénieurs des Services Agricoles doivent puiser largement dans les faits de la vie agricole et dans la connaissance des besoins des agriculteurs plutôt que dans les livres.

.../...

Pour dispenser un enseignement "rentable" les professeurs chargés des problèmes techniques doivent nécessairement posséder de fortes connaissances pratiques adaptées au milieu d'origine des élèves, ce qui - soit dit en passant - montre la nécessité d'un recrutement aussi "concentré" que possible.

Est-il besoin enfin de rappeler cette vérité élémentaire qu'au niveau du 1er et du second degré, l'enseignement n'a de valeur qu'en fonction du profit que peuvent en retirer les élèves pour la conduite de leurs exploitations. Rien ne justifierait le maintien d'un régime spécial pour les établissements d'enseignements agricole si cette notion de base était négligée au profit d'un enseignement livresque et abstrait qui peuvent dispenser toutes personnes possédant un minimum de connaissances scientifiques.

## II

### LE MILIEU SCOLAIRE

Les buts essentiels étant définis, leur réalisation est fonction non seulement des conditions qui viennent d'être énoncées mais aussi d'autres conditions générales qui se rapportent au milieu scolaire : école et élèves.

#### A - L'aménagement de l'École et le matériel d'enseignement -

Du point de vue qui nous intéresse ici les écoles saisonnières fixes et les écoles pratiques se divisent en deux catégories :

- d'une part, les écoles autonomes saisonnières ou pratiques disposant d'une exploitation agricole,
- d'autre part, les écoles saisonnières fixes annexées à des établissements dépendant de l'Education Nationale.

Les écoles du premier type correspondent à une véritable institution sociale en vraie grandeur ; leur potentiel éducatif et technique est nettement plus élevé que celles du second type en ce sens que les élèves s'y trouvent plongés dans l'ambiance de la vie réelle. Le personnel enseignant peut les faire agir à son gré dans cette ambiance, les initier aux responsabilités de l'homme et de l'exploitant agricole, cultiver en eux le goût de la nature et de la vie rurale.

.../...



Ces écoles constituent un milieu éducatif de haute valeur, sous condition toutefois que soient exploitées au maximum leurs possibilités.

Les écoles du second type sont frappées d'un certain "complexe d'infériorité" d'autant plus qu'elles sont parfois reléguées dans des locaux exigus, qu'elles ne disposent que d'un matériel d'enseignement incomplet et inadapté aux besoins de l'enseignement.

A défaut d'exploitation agricole annexée à la ferme, il convient de rechercher à proximité, des exploitations privées bien conduites sur lesquelles les élèves seront appelés à faire des observations (ferme-pilote).

L'Ingénieur des Services Agricoles chargé de l'enseignement de l'agriculture doit, comme dans le cas précédent, se livrer dans la mesure du possible à des travaux de recherche technique ou économique de préférence dans les exploitations proches de l'école.

Les excursions et les visites de fermes doivent être ici particulièrement développées.

#### B - Le recrutement -

La qualité et l'homogénéité du recrutement ont une incidence importante sur l'enseignement et sur les méthodes pédagogiques mises en oeuvre.

La sélection doit tenir compte de deux facteurs essentiels : l'âge et le niveau d'instruction générale.

En principe, quel que soit le niveau d'instruction, il faut éviter de recruter des élèves âgés de moins de 15 ans. La période la plus favorable se situe entre 16 et 18 ans, mais dans les conditions actuelles de notre enseignement primaire, il y a coupure entre 13 et 15 ans et il est parfois difficile de reprendre des jeunes gens qui ont abandonné l'école depuis deux ans. A ce point de vue, l'enseignement post-scolaire est fort intéressant en ce sens qu'il maintient les élèves en forme scolaire et les prépare à assimiler plus facilement l'enseignement agricole.

La sélection vue sous le double aspect ci-dessus ne peut que résulter d'un recrutement abondant, celui-ci à son tour n'étant obtenu que par une propagande habile et continue.

Dans la plupart des régions, ce n'est pas de gaieté de coeur que l'agriculteur se sépare de son fils pendant deux périodes de cinq mois chacune. Il n'est pas toujours non plus convaincu de l'intérêt de l'enseignement agricole.

.../...

Il est donc nécessaire d'accroître par tous les moyens le rayonnement de l'école. Il faut inciter les agriculteurs eux-mêmes et notamment les Présidents d'Associations et les anciens élèves à s'intéresser à l'école - conseils d'administration - conseils de perfectionnement - conférences aux élèves - articles dans la presse agricole - réunions diverses, etc...

En règle générale, la propagande pour le recrutement n'est pas suffisamment dense et pour certains, le seul objectif à atteindre est de recruter un nombre <sup>d'élèves</sup> correspondant au nombre de places. Dans ce cas, la sélection est insuffisante et l'on constate parfois côte à côte des élèves âgés de 14 à 17 ans, parfois même des bacheliers et des élèves issus directement de l'école primaire.

Il est nécessaire dans ce cas de créer deux sections au sein de la 1ère année, les élèves les moins évolués recevant un enseignement général plus développé.

### C - Programmes d'enseignement -

Le cadre général de l'enseignement dans les différents établissements du second degré est déterminé ; mais une très grande liberté est laissée aux fonctionnaires responsables.

Sous réserve d'une adaptation étroite de l'enseignement au niveau et aux besoins des élèves, la question des programmes nous intéresse au double point de vue de l'équilibre entre les différents enseignements et de la coordination à réaliser entre eux.

Les indications que nous donnerons à ce sujet s'appliquant aux écoles saisonnières fixes et aux écoles pratiques.

L'équilibre entre les différents enseignements pose une première question ; quelle est l'importance respective de l'enseignement à caractère général et de l'enseignement à caractère technique.

Pour les écoles saisonnières fixes, les chiffres moyens vers lesquels il faut tendre seraient les suivants pour une scolarité de deux années s'étendant chacune sur une période de 4 mois 1/2 environ (135 journées théoriques et 90 effectives, abstraction faite de certains enseignements communs aux deux années).

	<u>1ère année</u>	:	<u>2ème année</u>
Enseignement général .....	40 %	:	30 %
Enseignement technique .....	60 %	:	70 %
			.../...

Il est difficile de fixer des chiffres applicables aux diverses disciplines relevant de l'enseignement technique proprement dit, nous ne pouvons que dégager une orientation générale.

Il faut tendre vers une sortie d'une journée par semaine si possible consacrée aux visites de fermes, d'industries agricoles, de coopératives, etc... soit environ 15 sorties par promotion, étant entendu cependant qu'un certain nombre de sorties sont communes aux deux promotions, ce qui porte le chiffre à 20-22 environ par promotion.

Pour des raisons que nous indiquerons ultérieurement, il y a lieu d'accorder une place spéciale aux travaux artisanaux : bois, fer, mécanique agricole. Il faut tendre vers le chiffre minimum de 6 heures par semaine.

Restent les applications faites sur l'école même ; le nombre varie selon les possibilités de l'école (laboratoires, collections, etc...). Il faut cependant les développer autant que possible, en raison des avantages pédagogiques qu'elles présentent et que nous examinerons ultérieurement étant entendu cependant qu'il n'y a pas de cloison étanche entre le cours et l'application. Il faudrait tendre vers deux heures d'application au moins par semaine.

En résumé, dans une école saisonnière-type et sous réserve des adaptations jugées nécessaires, il faut compter que les 630 heures d'enseignement seraient ainsi réparties :

	<u>1ère année:</u>	<u>2ème année</u>
- enseignement général (cours) .....	250	190
- enseignement technique (cours) ...	170	230
- enseignement technique (application)		
- à l'intérieur .....	30	30
- à l'extérieur .....	90	90
- travaux artisanaux .....	90	90
	<hr/>	<hr/>
Total :	630	630

- -

Avec une scolarité aussi réduite, il est indispensable d'assurer une coordination rigoureuse de l'enseignement en supprimant d'abord les doubles emplois, ce qui n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait le supposer de prime abord.

Il importe, en outre, d'assurer une progression rationnelle de l'enseignement en développant dès le début ce qui en constitue l'ossature, c'est-à-dire l'enseignement général.

.../...

L'enseignement de l'agriculture, qui est un enseignement de synthèse faisant appel à toutes les autres disciplines, doit être développé avec un certain "décalage". Il importe cependant du point de vue psychologique que les élèves de lère année en rentrant dans leurs exploitations respectives présentent à leurs parents des acquisitions concrètes.

Pour les écoles d'agriculture et les écoles régionales, il existe un programme type d'enseignement auquel les Ingénieurs-élèves voudront bien se reporter.

Dans ces établissements les élèves participent à l'exploitation du domaine agricole annexé à l'école. En principe une demi journée est consacrée aux cours et applications et une demi journées aux travaux pratiques.

Tout en respectant le principe de l'alternance des activités de l'élève, il est certain que le temps consacré aux travaux pratiques peut avantageusement être réduit notamment au cours de l'hiver. La question sera étudiée plus loin.

#### D - Organisation de la vie intérieure de l'école

Pour donner leur plein effet, les dispositions que nous venons de signaler exigent, il va de soi, une ambiance favorable à l'enseignement et à l'éducation des élèves.

A ce point de vue, la vie intérieure de l'école, selon qu'elle est plus ou moins intense, selon également l'esprit qui l'anime, joue un rôle de premier plan.

Il n'y a à ce point de vue rien de commun entre une école qui, en dehors des heures de cours, est désertée par le personnel enseignant, et une école dans laquelle ce même personnel vient travailler régulièrement en dehors des heures de cours.

En vérité la tâche du professeur n'est pas terminée avec sa leçon ; l'exploitation agricole, les travaux des élèves, leurs loisirs, leurs distractions préférées, leurs aspirations, leurs difficultés, rien de tout cela ne doit être ignoré du Professeur.

Celui-ci doit, en outre, observer les élèves, faire preuve d'esprit d'équipe avec ses collègues afin que s'échangent mutuellement les observations et les expériences. Il doit enfin s'intéresser au rayonnement de l'école et savoir comment elle est appréciée du dehors.

Il ne faut pas oublier que la qualité maîtresse de l'éducateur est "le don de soi" ; pour réussir, il faut donc aimer la jeunesse, faire preuve d'égalité d'humeur, de correction, d'assiduité au travail, de franchise et, en bref, des qualités de caractère les plus typiques.

Dans les écoles d'agriculture du type école pratique, le rôle du Directeur est à ce point de vue très important.

En ce qui concerne les écoles saisonnières fixes, le problème est plus délicat en ce sens que ces établissements ne disposent pas des mêmes moyens que les précédents. Ils sont souvent annexés à d'autres établissements d'enseignement et les élèves sont soumis au régime commun, fait qui ne va pas parfois sans quelque inconvénient.

Il arrive également très souvent que les professeurs n'étant pas sur place ne peuvent suivre les élèves comme leurs collègues exerçant dans les écoles pratiques. Dans ce cas, les élèves sont un peu isolés et livrés à eux-mêmes en dehors des horaires de cours.

Cette lacune n'a pas échappé à un certain nombre de Directeurs de Services Agricoles et, en certains cas, ils ont fait appel à une personne qualifiée, instituteur en retraite par exemple, pour assurer la surveillance des élèves, pour les guider et les stimuler dans leur travail. Cette personne qui est en quelque sorte le Directeur des Etudes de l'école saisonnière agit en tant que représentant permanent de l'ensemble du corps enseignant. Si elle est parfaitement choisie, les résultats obtenus sont excellents.

#### F - L'emploi du temps -

Il n'est pas dans notre intention de prévoir un emploi du temps commun à toutes nos Ecoles, mais simplement de dégager quelques principes généraux.

Les "Instructions" recommandent avec juste raison de partager chaque séance en plusieurs exercices, de placer le matin ou au début de la classe les exercices qui demandent le plus grand effort d'attention.

Autre principe vérifié par l'expérience : plus l'enseignement est abstrait, plus il fatigue l'enfant.

L'alternance des leçons est également recommandée, elle contribue à réduire l'intensité de l'effort et à soutenir l'attention des élèves. Dans nos Ecoles d'Agriculture saisonnières, il arrive que le Professeur, pris par d'autres occupations, bloque ses cours et applications de la semaine sur une seule journée. Une telle pratique est à rejeter. De même, des

.../...

des cours trop espacés nuisent à la bonne marche de l'enseignement, l'élève ayant perdu entre temps le fil conducteur et son esprit étant accaparé par d'autres sujets.

Dans nos Ecoles d'Agriculture, le surmenage intellectuel peut facilement être évité par l'alternance des leçons, des applications et des travaux pratiques.

#### F - La coordination des enseignements -

Il ne suffit pas de laisser aux différents membres du personnel enseignant le soin d'établir le programme des cours et applications concernant leur spécialité. En opérant ainsi, il est à craindre que certaines matières soient exagérément développées ou que d'autres fassent double emploi. D'autre part, l'enseignement de l'Agriculture et celui de la Zootechnie par exemple, empruntent toute une série d'éléments de base aux autres disciplines : chimie, botanique, zoologie, parasitologie, etc.... De même les cours relatifs à la composition des sols et aux engrais font appel à des notions de chimie ; ainsi se fait jour la nécessité d'une coordination, dans le temps, des différentes disciplines, les unes apparaissant comme le prolongement des autres.

Si l'on ajoute à ces difficultés celles résultant de la brièveté de la scolarité, il est facile de comprendre l'intérêt qui s'attache à l'établissement d'un plan de travail précis, dressé avec la collaboration de tout le personnel enseignant.

#### E - Les examens

Les examens sont particuliers et généraux, théoriques et pratiques. Ils font l'objet d'instructions spéciales que l'on trouvera en annexe aussi, cette étude sera-t-elle limitée à quelques points essentiels?

Les procédés qui sont mis en oeuvre en cette matière s'inspirent des données de la pédagogie active.

Ainsi, au cours d'un examen théorique, l'élève ne doit pas seulement réciter ce qu'il a appris dans le cahier ou le livre, mais aussi reconnaître des plantes, des engrais, des roches, exécuter certaines manipulations simples. Dans de nombreux cas l'examen gagne à être conduit du concret à l'abstrait, c'est-à-dire selon la méthode qui a présidé à l'exécution de la leçon.

.../...

Supposons qu'un élève soit interrogé sur les plantes adventives ; il peut d'abord être invité à reconnaître à la fois les graines et les plantes elles-mêmes, au vu des échantillons qui lui sont présentés par le Professeur ; il indique ensuite successivement les particularités de leur développement, la nature des dégâts qu'elles occasionnent et les moyens utilisés pour leur destruction. L'examen peut comporter en outre un problème tel que la détermination de la pureté d'une semence.

Dans ce même esprit, les examens pratiques doivent comporter l'exécution effective d'un travail déterminé.

Point important : la question posée doit faire appel non seulement à la mémoire de l'élève, mais aussi, et surtout, au raisonnement. Il importe peu que l'élève connaisse parfaitement son cours s'il est incapable de l'exploiter.

Certes, au cours des interrogations qui précèdent la leçon, le Professeur a pu contrôler la marche de son enseignement ; mais il s'agit là d'un contrôle partiel ; au cours de l'examen, par contre, il est fait appel à des connaissances plus larges, à un enchaînement plus complet, plus synthétique des faits.

En posant des questions qui font appel au raisonnement, le Professeur a donc la possibilité d'apprécier la valeur de l'élève . A cette occasion en effet, ce dernier met en jeu toutes ses facultés de raisonnement pour répondre aux questions posées ; il est aidé, guidé discrètement par le Professeur et avec plus ou moins de bonheur il arrive finalement au but.

En réalité, ce travail de recherche intéresse non seulement l'élève en cause, mais bien l'ensemble des élèves. Ceux-ci doivent pouvoir en tirer parti, pour leur propre enseignement.

Il s'ensuit que l'examen doit avoir lieu, de préférence, en présence de l'ensemble des élèves et non avec les élèves pris isolément.

Dans ce cas, l'interrogation porte sur deux ou trois questions tirées au sort et dont l'une, au moins, met très nettement en jeu le raisonnement de l'élève. Ce dernier dispose d'une dizaine de minutes pour préparer les réponses dont il donne connaissance au Professeur en présence de ses camarades.

Les cahiers et les livres étant fermés, le Professeur, pour soutenir l'attention des élèves, les invite à compléter ou rectifier les réponses qui ne sont pas satisfaisantes.

.../...

Cette méthode, proposée et commentée par M. CHANCRIN, nous paraît excellente à tous égards.

Elle occupe évidemment la place de plusieurs leçons mais cet inconvénient est bien minime eu égard aux avantages que peut en retirer la formation des élèves.



DEUXIEME PARTIE

-----

PROCÉDÉS et MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

---

## CHAPITRE I

### INSTRUCTION & EDUCATION

-----

La tâche principale des Ingénieurs des Services Agricoles est d'assurer la formation professionnelle des jeunes agriculteurs. Nous l'avons souligné plus haut, l'assimilation puis l'exploitation des connaissances techniques acquises à l'école ou après la sortie de l'école dépend pour une large part du niveau d'instruction générale des élèves.

Mais à un stade plus élevé, il apparaît que l'instruction elle-même n'est pas la seule mesure des valeurs humaines. Elle doit nécessairement être complétée par "l'éducation". Instruire et éduquer tel est le double objectif qui s'impose à tous les techniciens appelés à enseigner dans les écoles d'agriculture.

La pédagogie s'intéresse, semble-t-il, beaucoup plus à l'instruction qu'à l'éducation. Certes, l'instruction pour voir l'esprit, forme des hommes possédant des connaissances techniques étendues mais l'esprit, dit-on, "sert à tout et ne suffit à rien".

"Les qualités d'un bon esprit ne sont pas suffisantes si le caractère ne s'y joint pour les rendre actives ... Le caractère pèse d'un bien autre poids que l'esprit ; qu'importe ce que sait un homme en comparaison de ce qu'il veut et qu'importe ce qu'il pense au prix de ce qu'il fait " (1)

" Il importe bien moins d'instruire l'esprit que de construire l'âme, de la construire saine et vigoureuse, résistante, capable d'effort et d'attention .... (2).

L'instruction contribue certes à l'éducation mais en quelque sorte accessoirement et par l'extérieur. Encore faut-il que cette instruction ne soit pas trop éloignée de la vie réelle.

.../...

---

(1) Georges Hervent

(2) André Chevillon

Or, il semble que le caractère trop "intellectualisé" de la culture française conduit souvent à la formation de l'homme "abstrait", isolé de l'action par opposition à l'homme "concret", pourvu d'un solide bon sens et préparé aux réalités de l'existence.

Il faut bien constater que si les programmes d'enseignement sont généralement bien équilibrés, ceux qui les appliquent ne distinguent pas toujours suffisamment le principal de l'accessoire. Trop souvent le "souffle glacial des mots" se substitue aux vivantes réalités.

L'instruction générale ou professionnelle dispensée dans les établissements qui nous intéressent ici, doit contribuer par sa nature et son esprit à préparer les élèves à la vie sociale. Chaque membre du corps enseignant d'un établissement, quelle que soit sa spécialité, ne peut se dispenser de collaborer par son enseignement à l'oeuvre éducative.

Toutefois, pour si souhaitable qu'elle soit, son intervention dans ce domaine ne suffit pas. Le Maître qui estime avoir rempli sa mission lorsqu'il a terminé son cours - si bien fait soit-il - n'est pas encore un véritable éducateur. C'est souvent en dehors de son enseignement qu'il peut le mieux contribuer à la formation des caractères. L'éducation puise en effet sa substance dans la vie et ses menus faits quotidiens. C'est en participant largement à la vie intérieure de l'école, en maintenant le contact avec ses élèves, en s'intéressant à leurs activités, à leurs initiatives et à leurs aspirations que le Professeur pourra efficacement compléter l'action qu'il a amorcée à l'occasion de son enseignement. Il n'est pas sans doute inutile à notre époque de rappeler certaines obligations morales que l'on a tendance à négliger.

- -

Les problèmes d'éducation qui viennent d'être évoqués intéressent tous ceux qui, à un titre quelconque se trouvent placés au contact des jeunes.

Mais nous avons ici à nous préoccuper aussi de la formation des jeunes ruraux, à préparer et orienter l'évolution des conditions de vie et de travail du futur exploitant agricole.

A ce double point de vue l'enseignement donné dans nos établissements ne peut faire preuve de passivité, de neutralité. Il doit s'assigner un certain nombre d'objectifs que nous allons essayer de définir.

- -

.../...

Il va de soi que l'enseignement agricole doit être dispensé de préférence dans l'ambiance rurale. A quoi, en effet, serviraient les éloges verbaux ou écrits de la vie à la campagne s'ils étaient immédiatement contredits par les faits ?

Il apparaît tout d'abord que pour procurer au jeune la joie de vivre dans son village, un des meilleurs moyens consiste à préparer les bases d'un renouveau de la vie locale. Il faut que dans l'avenir la civilisation paysanne soit assez forte et assez riche pour retenir les jeunes au pays natal.

Il s'agit là au premier chef du problème de la formation générale des élèves dont il importe de donner un bref aperçu.

En vérité, c'est à l'école primaire qu'il appartient de fortifier les liens précoces qui unissent l'élève à son pays natal et de développer chez lui le goût des choses de la nature. Des instructions dans ce sens ont été données à maintes reprises aux instituteurs ruraux mais il n'est pas certain qu'elles aient été appliquées systématiquement.

L'enseignement du français dans les écoles rurales devrait emprunter de préférence les sujets de narration ou de description aux paysages agrestes, à la vie paysanne ou au folklore.

L'enseignement de l'histoire locale présente un intérêt tout particulier et il est infiniment regrettable qu'il soit si peu développé à l'école primaire rurale. A défaut de place dans les programmes scolaires déjà surchargés, il devrait en trouver une, si modeste soit-elle, dans ceux de l'enseignement post-scolaire agricole.

Les choses les plus simples et les plus familières que l'on côtoie tous les jours ont leur histoire, depuis le clocher du village jusqu'au vieux chemin abandonné et garni de ronces et chaque fois qu'il est possible de le faire revivre, les jeunes sont sensibles à son appel direct et amical.

L'enseignement de la géographie locale ou régionale présente des avantages du même ordre.

Dans les établissements du type saisonnier fixe il est évidemment plus difficile d'enseigner l'histoire et la géographie locales mais il est toujours possible d'en faire maître le goût chez les élèves par des causeries ou à l'occasion de sorties et excursions.

.../...

Par contre, quels sur soient les établissements considérés, il est souhaitable, et toujours possible, de développer chez l'élève la connaissance et le goût de la nature.

Pour certaines personnes l'appréciation de la nature se limite-aux vues panoramiques, aux jeux d'ombre et de lumière ou à l'agréable fraîcheur des sous-bois. Pour d'autres, mieux informés, et dont les facultés d'observation ont été développées, elle procure des motifs d'intérêt infiniment plus nombreux et plus variés. Pour ceux-ci, il n'est pas un arbre, pas une plante, pas un repli de terrain qui ne soit susceptible de retenir l'attention et de provoquer l'activité de l'esprit.

Une connaissance plus intime de la nature procure des éléments de vie intérieure que l'éducateur ne saurait négliger ; il fera toujours oeuvre utile en donnant à ses élèves le goût de l'observation, en les habituant à voir et à comprendre ce qui se passe autour d'eux.

Quelques extraits de l'oeuvre magistrale de Fabre lui seront d'un précieux concours ; elles pénétreront l'élève des joies intimes qu'éprouve l'observateur de la nature en même temps que des méthodes de raisonnement auxquelles il fait appel pour l'interprétation des faits constatés.

Les excursions enfin contribuent pour une large part à développer chez l'élève le goût de la nature, premier signe de la vocation paysanne.

La deuxième question à résoudre concerne la place qu'il convient de réserver dans les programmes de nos établissements d'enseignement agricole aux compléments d'instruction générale.

Quels que soient les établissements considérés, une large place doit être réservée à l'enseignement du français, des mathématiques, de l'histoire, de la géographie.

Certains de nos écoles d'hiver reçoivent des jeunes gens ayant fréquenté le lycée ou le collège mais il s'agit là d'une exception et dans la grande majorité des cas le niveau d'instruction des élèves est celui du certificat d'études primaires. Dans ce cas, il est indispensable de réserver dans les programmes une très large place à l'enseignement général, fût-ce au détriment d'un certain nombre de cours techniques. A quoi servirait en effet un enseignement presque exclusivement consacré aux applications de la science s'il s'adressait à des cerveaux plus ou moins incultes ?

De même, nos écoles auraient-elles convenablement rempli leur mission si leurs élèves étaient insensibles aux choses de l'esprit ou s'ils se révélaient incapables d'exprimer correctement leur pensée ?

.../...

Les dirigeants de nos écoles d'hiver ont parfois tendance à raisonner en techniciens plutôt qu'en éducateurs, oubliant ainsi que la formation générale est la préface et la condition indispensable de la formation technique. C'est la formation générale enfin, si modeste soit-elle, qui permet ensuite à l'élève de choisir, de perfectionner son savoir et par conséquent de s'élever dans la hiérarchie sociale.

Dans ce même esprit, il est souhaitable qu'une place plus large soit réservée aux compléments d'instruction générale dans les programmes de l'enseignement post-scolaire agricole.

Il nous reste enfin à évoquer une troisième question, l'enseignement des arts d'agrément dans nos écoles.

Les éducateurs de l'école nouvelle accordent une large place à l'enseignement des arts d'agrément.

Pourquoi le refuserions-nous aux jeunes fils d'agriculteurs alors qu'ils peuvent en tirer un profit tout spécial ?

Nous n'ignorons pas qu'une telle prétention nous entraîne apparemment très loin de l'agriculture et qu'elle est de nature à provoquer les sourires de ceux qui ignorent tout des aspirations de la jeunesse paysanne. Car il s'agit bien en définitive de procurer à nos élèves des moyens de distraction, des éléments de vie intérieure dont ils tireront profit pour eux-mêmes et pour la jeunesse locale.

La jeunesse de nos campagnes a besoin de distractions variées et saines ; elle n'est pas toujours capable de les concevoir et d'en assurer l'organisation ; elle a besoin de guides et d'animateurs et il appartient à nos écoles de les préparer.

Il faut espérer qu'un jour prochain des "foyers ruraux" ou des "cercles ruraux" seront installés dans la plupart de nos communes. Ils seront chargés de procurer à la jeunesse des ouvrages littéraires, scientifiques ou techniques, d'organiser des séances récréatives ou artistiques, des excursions, etc.... C'est à eux, en définitive, que reviendra le soin de faire renaître et aimer la vie locale, d'apporter à la jeunesse les distractions dont elle a besoin et de la préparer à participer plus activement à la vie collective.

Or, les associations de jeunes paysans qui sont appelés à diriger les oeuvres de ce genre sont riches en bonnes volontés, mais pauvres en hommes. Il faut de toute évidence leur venir en aide non seulement par des subventions mais aussi, et surtout peut-être en leur procurant des cadres.

.../..

Le problème de l'amélioration des conditions d'existence se pose à tout observateur de la vie rurale.

En ce qui concerne le logement, l'évolution du paysan se produit toujours avec un certain retard mais celui-ci s'est accentué au cours des cinquante dernières années.

Ce fait est lié à la fois au caractère propre de la vie paysanne, à l'insuffisance des moyens financiers des agriculteurs, en temps ordinaire mais il tient surtout à l'état d'esprit essentiellement traditionnaliste et réfractaire à tout ce qui n'offre pas un intérêt pratique immédiat, du milieu paysan.

Alors qu'ils auraient pu laisser à leurs descendants des bâtiments modernes et des moyens de travail plus perfectionnés, de nombreux agriculteurs ont préféré les placements d'argent dans les banques ; ils en ont retiré plus de désillusions que de profits.

Notre enseignement doit préparer la transformation de l'habitat rural en faisant naître chez les élèves le goût du confort et en démontrant que le meilleur placement d'argent est bien celui que l'on consacre à l'exploitation familiale.

Dans ce même ordre d'idées, il est souhaitable de préparer dans nos écoles un type d'agriculteur soucieux d'ordre, de propreté et d'hygiène, résolument orienté vers la recherche de tout ce qui peut agrémente son existence.

L'agriculteur qui travaille sans goût dans une ambiance de désordre et de malpropreté, humilie et décourage ceux qui l'entourent.

L'agriculteur qui, avec des moyens modestes, et souvent par le seul jeu de son intelligence et de sa volonté, arrive à rendre son habitation coquette et confortable, à donner à sa ferme un cachet d'ordre et de propreté, représente un type social à multiplier.

Il est permis de penser qu'un agriculteur ayant évolué dans le sens que nous venons d'indiquer est à la fois capable d'apprécier à sa juste valeur son indépendance de vie et d'action et de reconnaître la nécessité et les limites de certaines formes de collectivisme. En d'autres termes, l'agriculteur appartenant au type social que nous avons essayé de définir paraît capable de sacrifier volontairement une partie de son indépendance d'action s'il juge qu'un tel sacrifice lui permet de conserver ses prérogatives et ses libertés de chef d'entreprise.

.../...

A ce point de vue, il semble que la petite exploitation ne pourra se maintenir dans l'avenir que dans la mesure où, par le jeu de la "coopération", elle pourra appliquer les moyens de production modernes et accroître ainsi son taux de productivité.

Le devoir des techniciens est donc de préparer les esprits aux disciplines collectives nécessaires et plus spécialement celles qui se rapportent à la reconstitution foncière, à la coopération sous ses différentes formes.

Tels sont sommairement définis les axes autour desquels doit graviter l'action éducative dans nos établissements du 1er et du second degré.

## CHAPITRE II

### CONSIDÉRATIONS sur "L'EFFORT" & "L'INTÉRÊT" -----

Comment rendre l'élève réceptif à l'enseignement du Professeur ?

Certains estiment que "l'effort" est le centre de toute la pédagogie. La vie, disent-ils, "est pleine de choses sans intérêt dont il faut néanmoins se préoccuper". L'élève qui n'a pas l'habitude de l'effort n'est pas armé pour la vie, il a tendance à ne voir celle-ci que sous le seul angle de la facilité, de la distraction.

Pour d'autres "l'effort" considéré isolément aboutit à un dédoublement de la personnalité de l'enfant, à une sorte de "vagabondage mental". L'enfant paraît occupé à sa tâche alors que son esprit est ailleurs. La théorie de l'effort ne fait que substituer un intérêt à un autre. Elle remplace l'intérêt normal pour l'objet qu'on étudie par un intérêt vicieux : la crainte du Maître ou l'espoir d'une récompense ...

La vérité est sans doute beaucoup plus nuancée, mais d'une manière générale, c'est à l'intérêt qu'il faut d'abord s'adresser. Il est d'ailleurs un moyen d'action tellement puissant que le Maître fait spontanément et constamment appel à lui dans l'exercice de sa mission.

.../...



Les élèves disent volontiers que tel Professeur est "intéressant" et que tel autre, à qui ils reconnaissent cependant un grand savoir, est terne, "peu intéressant".

Quel est celui qui, en définitive, a atteint pleinement son but ? C'est sans nul doute le premier parce que, usant de l'intérêt à la façon d'un levier, il a su rendre l'élève réceptif à l'enseignement en provoquant chez lui un effort volontaire d'attention. L'intérêt appelle donc l'effort comme la cime appelle le touriste.

DEWEY a magistralement dégagé le sens profond de cette méthode pédagogique basée sur l'intérêt, ce terme étant pris dans son sens le plus large.

"La racine de l'intérêt naturel - écrit-il - est un caractère spontané impulsif de l'activité organique ... L'intérêt s'adresse à notre être actif, il y a quelque chose de moteur, d'entraînant, de dynamique... L'idée centrale de l'intérêt paraît être que l'individu se trouve engagé, subjugué, accaparé par une activité à laquelle il reconnaît une certaine valeur .... Tout ce qui facilite le mouvement de l'esprit présente un intérêt....."

La famille des Crucifères par exemple ne présente qu'un intérêt limité si on la considère du seul point de vue de ses caractères botaniques, mais son étude devient attrayante si "l'Agriculture en constitue à la fois le point de départ et le but principal. Le fils d'Agriculteur connaît les principales plantes de cette famille; il a conservé dans sa mémoire les propos tenus par son père en présence d'une levée subite de sanves ou de revenelles : il sait que ces plantes ont une fleur identique à celle du colza, du chou, du rutabaga ; il sait aussi que leurs graines sont comparables ; il a remarqué enfin que les feuilles des jeunes plantes sont attaquées par une petite bestiole qui "ressemble à une puce", etc..... Le Maître ne trouvera pas ses élèves passifs lorsqu'il expliquera, échantillons à l'appui, les causes de la levée subite des sanves, les moyens de destruction, les modifications curieuses de la tige ou de la racine des crucifères, la sensibilité des feuilles à certains produits chimiques, etc....

Si le Maître enfin, par des questions habilement posées, fait appel au raisonnement de l'élève, s'il associe celui-ci à son exposé, si l'un et l'autre vont côte à côte à la recherche d'horizons plus larges, le but sera pleinement atteint.

En partant de l'intérêt, le Maître a bien déclenché l'effort.

En procurant à ce dernier un aliment et un but, il l'a rendu tout aussi intense que l'effort-corvée, mais infiniment plus éducatif et d'autant plus vivant et joyeux qu'il a été consenti spontanément.

.../...

La tradition de l'école française issue de MONTAIGNE et de J.J. ROUSSEAU est nettement favorable à la thèse de "l'intérêt". Nous devons cependant signaler que la thèse de l'effort a un fervent partisan en la personne du philosophe ALAIN. Pour lui "ce qui intéresse n'instruit jamais". Il critique la méthode "active" et propose de "renvoyer chez le boucher le coeur de mouton et le mou de veau, car, c'est en récitant, en lisant, en copiant et recopiant que l'enfant retient à la fin quelque chose".

Selon ALAIN "il n'y a pas de progrès pour nul écolier ni en ce qu'il entend, ni en ce qu'il voit, mais seulement en ce qu'il fait". Le Maître n'est plus qu'un "surveillant" la classe une salle austère aux murs nus.

De sa théorie, il ne faut, semble-t-il, retenir qu'un seul point mais il est important : la nécessité de l'effort et ses vertus formatrices. Cette "loi de l'effort" doit nécessairement être appliquée à l'enfance et à l'adolescence, mais seule la combinaison harmonieuse de l'effort et de "l'intérêt" permet à l'éducateur d'atteindre pleinement son but.

### CHAPITRE III

#### FORMATION de l'ESPRIT & du RAISONNEMENT

-----

Il est admis que les deux procédés du raisonnement sont l'induction et la déduction.

L'induction est le procédé selon lequel l'esprit va du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait, de l'espèce au genre, du particulier au général, du fait à la règle et à la loi.

La déduction est le procédé inverse, elle conduit l'esprit du général au particulier, du principe aux conséquences qui en découlent.

Il nous paraît inutile de commenter ces deux procédés, bien connus des Ingénieurs-Élèves si ce n'est pour signaler que la marche de l'esprit n'est pas - fort heureusement - dirigée par des règles aussi rigides.

.../...

Rappelons cependant qu'en matière agricole le raisonnement "géométrique", déductionnel, se révèle fréquemment entaché d'erreur. peut-être ceux qui font appel à cette forme de raisonnement ne possèdent-ils pas toujours la formation scientifique de base indispensable.

Selon CLAUDE BERNARD "quand il s'agit de prouver, l'esprit de l'homme raisonne toujours par déduction. L'induction est un procédé d'investigation .... c'est "une déduction provisoire qui réclame la vérification expérimentale". Il écrit par contre que l'induction "est le procédé qu'emploie l'homme qui ne sait pas et qui veut s'instruire" et c'est en fin de compte, cette définition qui nous intéresse sur le plan pédagogique. Nous admettons donc qu'il n'y a point d'abîme entre l'induction et la déduction, et, avec J. SIMON, que la déduction est "l'instrument dont on se sert pour tirer parti des connaissances acquises par l'induction".

Dans nos Ecoles d'Agriculture de second degré, c'est donc le raisonnement inductif qu'il faut développer en premier lieu.

ANALYSE et SYNTHÈSE - Il ne faut pas confondre division et analyse. Dans le premier cas en effet, il s'agit d'une méthode de travail dont le but est essentiellement pratique. L'analyse, par contre, qu'elle soit idéale ou réelle, enrichit le savoir.

L'analyse est un excellent procédé de recherche et, sur le plan pédagogique, elle permet de distinguer le principal de l'accessoire ; elle procure à l'élève l'habitude d'examiner une question sous tous ses aspects et permet de l'associer au travail de recherche et à la découverte.

La synthèse donne de l'unité à l'enseignement et des vues d'ensemble, elle forme des esprits larges, compréhensifs.

Une utilisation excessive de l'analyse aurait cependant pour résultat de former des esprits, précis sans doute, mais insuffisamment nuancés et fermés partiellement à la compréhension des problèmes d'ensemble. Les esprits synthétiques au contraire pourraient avoir tendance à généraliser hâtivement, à construire des problèmes basés sur des principes faux ou étudiés trop superficiellement.

En réalité, l'analyse et la synthèse se complètent mutuellement et le Maître doit faire appel à l'une et à l'autre de ces deux méthodes.

Nous devons cependant attirer l'attention des Ingénieurs Elèves sur l'intérêt du raisonnement synthétique en tant que procédé de formation de l'esprit.

.../...

Certes, en matière d'enseignement agricole du second degré les vues synthétiques que l'on peut inculquer aux élèves restent relativement limitées. Au delà d'un certain niveau, elles pourraient être incomprises ou mal interprétées des élèves ; elles aboutiraient dans ce cas à une certaine forme de "pédantisme" extrêmement fâcheuse à tous égards.

Sous cette réserve, il faut toujours et en toutes circonstances montrer aux élèves que la plupart des faits s'interpénètrent au moins dans leurs incidences.

Ainsi, l'étude de la plante nécessite une étude analytique de la feuille, de la racine, de la tige et du fruit. Son intérêt serait cependant assez limité si elle ne s'étendait aux relations entre la plante et le milieu naturel. Et si le Maître, s'élevant au-dessus du sujet, met en parallèle : d'une part l'autonomie apparente des différents organes de la plante et, d'autre part, l'harmonie profonde à laquelle ils aboutissent grâce à une action disciplinée, son enseignement acquiert alors une haute portée éducative.

Dans ce même ordre d'idée en traitant des assolements, le technicien doit mettre en relief les notions d'équilibre entre la production animale et la production végétale. L'examen du problème sous l'angle technique et économique lui procure déjà l'occasion de réaliser une première synthèse. Puis il peut évoquer le vaste problème de l'humus et de la conservation des sols ainsi que les inconvénients de l'agriculture "minière". Peut-être estimera-t-il inopportun d'élever le sujet jusqu'aux considérations d'ordre philosophique ou sociologique mais, dans ce cas, pourra-t-il en donner quelques aperçus ne fût-ce que pour montrer les vastes prolongements d'un problème tout-à-fait élémentaire à son origine.

La synthèse d'ailleurs ne peut se concevoir sans l'analyse. Si celle-ci est incomplète, celle-là risque d'être très médiocre. Dans ces conditions il est permis de concevoir différents niveaux synthétiques, les uns nettement individualisés, les autres au contraire situés à l'arrière plan et signalés simplement à l'attention de l'élève pour qu'il n'en ignore pas l'existence.

En agissant ainsi le Professeur formera l'esprit de l'élève en même temps qu'il éveillera chez lui le sens des nuances, de la prudence et de la modestie, ainsi que la nécessité dans laquelle il se trouve de compléter ses connaissances. On oublie souvent que l'élève a la possibilité "d'apprendre" pendant toute son existence et qu'un des buts essentiels de l'école est, en définitive, de lui procurer les moyens d'ordre intellectuel indispensables en même temps que le désir de les utiliser.

.../...

OBSERVATION DES FAITS -  
Hypothèse - Vérification  
expérimentale -----

Ainsi que le remarque Claude BERNARD, l'observation et l'expérimentation ont l'une et l'autre "pour but immédiat et commun d'établir et de constater des faits aussi rigoureusement que possible à l'aide de moyens les mieux appropriés".

L'agriculteur qui apprécie un animal, une machine, un champ de blé, émet une hypothèse ou un jugement qu'il vérifie ensuite "aussi rigoureusement que possible à l'aide des moyens appropriés"; ceux-ci étant généralement la mise en service de l'animal ou de la machine ou le calcul du rendement en blé.

Le Professeur chargé d'enseigner l'Agriculture ou la Zootechnie a donc intérêt à faire appel aux méthodes de découverte et de preuve utilisées par le spécialiste de la recherche. Dans un cas comme dans l'autre, la marche de l'esprit emprunte des voies situées à des hauteurs, différentes sans doute, mais qui restent cependant sensiblement parallèles. L'observation des faits, l'hypothèse et enfin l'expérimentation sont donc des procédés dont l'Enseignement agricole doit tirer parti pour la formation intellectuelle et technique des élèves.

L'observation, si elle n'est pas appuyée et dirigée par la connaissance théorique, conduit au sophisme et au préjugé, mais la connaissance théorique, sans l'observation reste partiellement stérile.

Or, l'agriculteur observe pendant toute son existence et les faits qu'il constate sont presque toujours complexes et en relation avec d'autres faits. De là l'importance qui s'attache au développement du sens de l'observation chez les jeunes au fur et à mesure qu'ils acquièrent les notions théoriques indispensables.

Les élèves de nos Ecoles doivent être rompus à la pratique de l'observation méthodique des faits, sans laquelle ils ne deviendraient jamais de bons praticiens.

De plus, ils doivent être appelés aussi fréquemment que possible à formuler sur les faits constatés les hypothèses qu'ils croient les plus vraisemblables et expérimentalement à les vérifier.

Pour observer valablement il faut notamment :

- a) s'assurer de la réalité du fait - En agriculture il arrive fréquemment que certains éléments viennent fausser l'observation ; il importe de les déceler pour rétablir  
.../...

le fait tel qu'il est. Par exemple, deux animaux rigoureusement semblables apparaissent très différents si l'un est placé à plat et l'autre sur un sol en pente, si l'un est à jeun et malpropre et si l'autre a été préalablement alimenté et brossé. Un champ de blé est bien différent selon qu'il est observé face au soleil ou dans le sens des rayons solaires, etc...

- b) Observer complètement - Les faits agricoles étant en général complexes, il importe que l'observation soit complète si l'on veut en découvrir les causes exactes et les incidences probables.
- c) Observer impartialement - L'observateur "est le photographe des phénomènes; il faut observer sans idée préconçue; l'esprit de l'observateur doit être passif, c'est-à-dire se taire, il écoute la Nature et écrit sous sa dictée". Cette phrase de Claude BERNARD a une portée très générale. En inculquant aux élèves l'habitude de l'impartialité, en leur apprenant à s'incliner devant le fait - que celui-ci réponde ou non à leur attente - le Professeur formera à la fois des observateurs de qualité et des hommes de caractère.

Ce point est d'autant plus important qu'il est parfois difficile de rester absolument impartial devant des faits auxquels l'observateur est toujours tenté de donner immédiatement une signification. D'autre part, l'imagination joue un rôle qui n'est pas négligeable et l'on confond souvent ce que l'on voudrait voir avec ce que l'on voit réellement.

- d) Classer selon leur importance, les éléments recueillis en cours d'observation - Pour arriver à la synthèse définitive qui précède la conclusion, il faut classer les éléments recueillis en donnant à chacun l'importance qu'il mérite. Il est même possible parfois d'arriver à l'expression mathématique et c'est le cas par exemple des tables de pointages utilisées pour l'appréciation des animaux.

Pour des praticiens, leur intérêt est peut-être discutable mais le Professeur peut en tirer un excellent parti dans les exercices d'observation.

Elles obligent l'élève à procéder à un examen méthodique, évitent des omissions et traduisent sous une forme concrète l'importance respective des éléments constitutifs du fait observé. Enfin, l'examen des fiches établies par les élèves permet au Professeur de déceler les points faibles et de redresser les erreurs d'appréciation tant individuelles que collectives. A l'observation méthodique s'ajoute ainsi - à défaut de contrôle expérimental - le

.../.

Contrôle méthodique, sur pièces, dont les avantages sont importants du point de vue pédagogique.

Le système des tables de pointage peut d'ailleurs être appliqué à l'observation d'une série de faits agricoles étant entendu cependant que l'élève sera habitué peu à peu au raisonnement synthétique immédiat tel qu'il le pratiquera plus tard dans la grande majorité des cas.

- e) Se méfier des interprétations hâtives - Les phénomènes observés en agriculture sont variés, souvent fugitifs et toujours complexes. Il faut les examiner dans le temps et mettre les élèves en garde contre les interprétations mal fondées et les conclusions prématurées.

..

L'agriculteur de qualité est toujours un observateur averti. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement dans un métier où chaque entreprise représente un cas particulier, où les solutions, tout en s'inspirant de principes généraux, restent cependant extrêmement diversifiées dans leur application. Dès lors ce qu'il importe c'est de donner à l'élève le goût de l'observation des faits et de l'initier à la pratique de l'observation.

Bien que l'agriculteur ne soit pas insensible à l'intérêt matériel, il arrive très souvent qu'il néglige celui-ci simplement pour se conformer à une tradition plus ou moins discutable.

Or, les actes qu'il accomplit devraient être raisonnés, passés au crible de l'auto-critique. Toutes les innovations, tous les perfectionnements devraient faire l'objet d'une étude chiffrée, d'un bilan économique.

Si les agriculteurs passaient ainsi de l'observation méthodique à l'hypothèse, puis enfin à la vérification " par les moyens les plus appropriés " ils constateraient, tout au moins dans le domaine technique, un gaspillage énorme d'énergie humaine, animale ou mécanique. Peut-être alors seraient-ils convaincus de l'intérêt qui s'attache à certaines transformations de structure ou de méthode.

Ce qu'il faut inculquer aux élèves d'est donc bien le goût de l'observation méthodique, dynamique des faits, celle-ci

.../...

étant l'élément moteur d'une évolution raisonnée.

Pour lui conférer toute sa valeur il importe, en outre, que l'observation soit contrôlée, vérifiée. Nous reviendrons plus loin sur cet important sujet.

## CHAPITRE IV

### LES MÉTHODES d'ENSEIGNEMENT

On appelle méthode d'enseignement ou méthode didactique, ou encore méthode pédagogique, l'ensemble des moyens par lesquels l'esprit espère communiquer à un autre le savoir.

Les méthodes pédagogiques sont très nombreuses et notre intention n'est pas de les étudier en détail. Et d'ailleurs leur connaissance n'est pas absolument nécessaire.

Nous avons vu, dans un chapitre précédent, qu'il convient tout d'abord de faire appel à "l'intérêt" de l'élève. Il s'agit ensuite de le soutenir en lui apportant constamment des aliments nouveaux.

Pour être fructueuse, une leçon doit, par conséquent, soutenir l'attention des élèves par un usage aussi large que possible de l'intérêt.

Il convient, en outre, de faire appel aux différents "sens" et d'associer les élèves, non seulement par la pensée, mais aussi par l'action du travail du Maître.

A ce point de vue, la psychologie classe les hommes en visuels, auditifs, musculaires. L'un n'apprend bien une leçon s'il ne la lit, c'est un visuel ; l'autre ne la retient

.../...



s'il ne l'entend exposer, c'est un auditif ; le troisième ne se contente pas de lire des yeux, il doit articuler, c'est un musculaire.

Une telle classification est sans doute trop rigide et insuffisamment nuancée et, en réalité, tous les hommes appartiennent à la fois aux 3 catégories ci-dessus énumérées.

En règle générale, ce que l'on retient le mieux est ce que l'on a "fait" avec ses muscles, puis, ce que l'on a "vu" et enfin ce que l'on a "appris" par l'intermédiaire de la parole et du livre.

Il existe en fait une véritable "intelligence de la main" et le travail des muscles n'est jamais distinct de celui du cerveau.

Il est à remarquer en effet que ceux des élèves qui, au moment de leur admission dans nos Ecoles, possèdent une certaine pratique du métier, c'est-à-dire qui ont exécuté eux-mêmes les principaux travaux de la ferme, assimilent avec une facilité remarquable les notions théoriques qui s'y rapportent, alors que pour les autres elles comportent toujours une part d'abstraction.

Le jeune qui a été formé à la rude Ecole du travail physique acquiert très vite une certaine maturité d'esprit et discerne mieux le principal de l'accessoire.

Aussi, les Professeurs de nos Etablissements d'Enseignement agricole doivent-ils apporter leur concours à cette formation par le muscle en faisant agir constamment les élèves.

Démonter, remonter, régler et mettre en marche un appareil, moissonner, fabriquer du beurre, saisir un animal pour déterminer son âge, doser l'acidité d'un vin, planter ou tailler un arbre, sont des actes qui répondent à des nécessités d'ordre pédagogique ; le Maître doit les provoquer chaque fois qu'il en a l'occasion.

De même, il convient de faire un large appel aux perceptions visuelles des élèves ; l'esprit acquiert souvent par un regard ce que les lèvres apprendront avec peine ... et le plus mauvais dessin vaut mieux que la plus belle description.

Au surplus, nos jeunes fils d'agriculteurs sont, par hérédité, et par vocation, des "visuels" ; ils doivent être entraînés à observer, à comparer, à apprécier à l'oeil la distance, les surfaces, les poids.

.../...

Apporter aux élèves des intérêts nouveaux et variés afin de soutenir leur attention, exercer en permanence leurs facultés visuelles, auditives, musculaires ; tels sont les premiers caractères d'une bonne méthode pédagogique.

Celle-ci serait incomplète si elle n'avait pour effet de former le raisonnement de l'élève.

L'enseignement qui est donné dans les établissements agricoles du second degré n'a pas la prétention de tout apprendre : son objet est avant tout de former l'esprit des élèves.

Les pédagogues modernes critiquent assez souvent la méthode dite "méthode d'exposition" par laquelle le Maître, après avoir clarifié, systématisé ses propres connaissances et constitué sa doctrine, s'attache à la présenter à l'élève d'une manière convaincante.

Ils estiment, non sans raison, que cette méthode conduit au verbalisme ; le savoir du Maître n'étant guère transmissible au disciple que par l'intermédiaire du langage. Le Maître croit avoir atteint son but quand il n'inculque que son propre savoir alors que l'élève n'a fait que subir passivement son influence. Les faits ne se présentent pas toujours exactement tels qu'ils ont été décrits par le Maître ; ils sont en évolution constante . Comment réagira l'élève en présence de ces faits s'il a reçu un savoir tout fait ?

Certes le Maître est appelé souvent à prendre parti sur une question déterminée et il est nécessaire qu'il en soit ainsi. Si le doute était cultivé en permanence, nous aboutirions à la formation d'esprits indécis et faibles. Mais ce n'est pas cultiver le doute que de placer les élèves devant le réel, de les inviter à en faire l'exploration, à regarder, à comparer, à passer de l'explication causale à l'hypothèse.

Un autre point est de nature à caractériser une bonne méthode pédagogique : c'est le choix des matières à enseigner. Savoir enseigner, dit-on, c'est savoir choisir ce qui convient aux élèves dont on est chargé.

L'idéal, écrit DEWEY, "ce n'est pas que l'enfant accumule des connaissances, mais développe ses capacités... La vraie étude est un processus actif qui développe l'esprit.. Nous devons donc littéralement partir de l'enfant, le prendre pour guide. C'est lui seul qui détermine et la quantité et la qualité des matériaux que l'éducateur doit lui présenter."

Nos Ecoles du second degré n'ont pas pour objet de faire du "bachotage" en vue d'un concours, elles ne sont pas non plus chargées de fabriquer quelques "prototypes" recouverts d'un vernis qui cache souvent leurs imperfections. Leur but est plus large et plus profond.

.../...

Pour l'atteindre, nos Maîtres doivent connaître parfaitement l'origine, le niveau intellectuel et les besoins des élèves et puiser uniquement dans cette connaissance la substance de leur enseignement. Il est vain et ridicule de faire étalage de Science devant un auditoire incapable d'en tirer parti.

M. CHANCRIN, Inspecteur Général Honoraire de l'Agriculture qui fût un des pionniers de l'Enseignement agricole et dont les travaux de pédagogie appliquée à l'Enseignement agricole font, à juste titre, autorité, évoque dans son ouvrage la simplicité des premiers entretiens que le Maître doit avoir avec ses élèves et pose le problème délicat du passage sans transition brusque, d'un enseignement primaire à un enseignement plus élevé.

Vos cours, dit-il aux Maîtres, "ne seront jamais trop élevés si vous vous contentez de faire des leçons très élémentaires, toujours expérimentales, de véritables leçons de choses se rapprochant au début de celles que l'on fait aux cours Supérieurs de l'Ecole Primaire".

Un Maître possédant une forte érudition reste, sur le plan pédagogique, un Maître médiocre et un piètre éducateur, si, pour une raison quelconque il se tient à des hauteurs inaccessibles aux élèves.

Nous ne pouvons que déplorer qu'une telle tendance soit malheureusement assez fréquente.

Toute autre est la qualité du Maître qui cherche à doser son enseignement en fonction de la force intellectuelle des élèves. Il y a entre eux la distance qui sépare le mauvais ouvrier de l'artisan.

Il ne faut pas enfin faire abstraction de la mémoire. Elle est, dit-on, "l'humble servante qui s'efface discrètement sans cesser d'être utile". Il est nécessaire de la cultiver, de la développer par des révisions, des résumés, des tableaux, etc.

En définitive, il apparaît qu'une bonne méthode pédagogique doit, notamment, avoir pour effets :

- 1° - d'éveiller l'intérêt des élèves,
- 2° - de soutenir l'attention,
- 3° - d'exercer en permanence les facultés visuelles, auditives, musculaires de l'élève,
- 4° - de développer l'esprit, former le raisonnement & le jugement,
- 5° - de cultiver la mémoire.

S'il nous est permis de citer une méthode pédagogique, nous donnons nettement la préférence à la méthode dite "active". Elle fait appel à toutes les autres et réunit, semble-t-il, les principales conditions que nous venons d'énumérer. Nous allons

.../...

l'examiner brièvement, en précisant dès maintenant qu'il est souhaitable de la voir appliquer dans tous nos établissements d'enseignement agricole.

LA MÉTHODE ACTIVE - Edgard BROOKS la définit comme suit :

" Que le Maître ne fasse jamais ce que l'élève peut faire de lui-même. C'est l'action qui fortifie les facultés de l'enfant et étend son esprit. Eviter de trop dire et d'aider fréquemment votre disciple. Un simple avis, une question suggestive valent mieux qu'une assistance directe. Ils suscitent le développement personnel, ils éveillent la faculté d'investigation originale".

WICKERSHAM donne une définition à peu près similaire:

"Point d'état passif pour l'élève, avant tout l'effort personnel; qu'un premier essai des forces provoque d'autres essais ; qu'une difficulté vaincue excite l'ambition d'un nouveau triomphe ; que le Maître crée l'intérêt dans l'étude, sollicite la curiosité ; qu'il provoque la recherche, qu'il éveille l'initiative, qu'il inspire la confiance en soi-même, qu'il suggère des analogies, qu'il excite les élèves à essayer leur force et à prouver leur habileté".

La pédagogie active qui doit beaucoup à J.J. ROUSSEAU, se préoccupe de mettre les sens, tous les sens, au service de la formation de l'élève. Elle se défie des livres et recommande les leçons de choses. Elle considère qu'un enseignement livresque, abstrait, trop éloigné des faits et des "intérêts" momentanés de l'élève, aboutit à la stérilisation de la volonté, du jugement et même du simple bon sens.

La pédagogie active place le Maître au "Centre de la classe"; étroitement associé à l'élève, il progresse avec lui à la recherche de la vérité.

Prenant "l'intérêt" comme levier, elle recherche et utilise tout ce qui éveille, stimule, accroche l'attention de l'élève dont elle respecte par ailleurs la personnalité.

En réalité, ce qu'on appelle "méthode active" est autre chose de plus vaste qu'une simple méthode; c'est une véritable doctrine qui par ses vertus propres s'impose à tout éducateur consciencieux.

La méthode "active" réclame du temps, de la réflexion, de l'ingéniosité, du dynamisme et de larges connaissances théoriques et pratiques. Elle répond parfaitement aux nécessités et au caractère de l'enseignement agricole; lequel doit, avant tout, conserver au jeune paysan les précieuses qualités qu'il tient de ses contacts précoces avec la nature et la vie saine et rude de la ferme. Plus que tout autre, il doit se former dans

l'action quotidienne et équilibrée de la main et du cerveau, apprendre à observer, raisonner, décider.

Pour pratiquer à fond la méthode active, le Maître qui enseigne aux jeunes ruraux doit posséder une excellente formation pratique et être capable d'exécuter lui-même ce qu'il enseigne, depuis les travaux des champs jusqu'aux travaux de laboratoire. Il est facile d'expliquer au tableau les principes de la taille des arbres fruitiers, le réglage et l'utilisation des machines agricoles ; autre chose est l'exécution sur place, en présence de l'arbre ou de la machine. La connaissance approfondie des choses permet seule d'en pénétrer les réalités ; s'il est un pur théoricien, le Maître maintient difficilement son autorité, son enseignement est abstrait, sans relief et sans intérêt(1).

-  
-

---

(1) Voir à ce sujet une étude parue sur le numéro spécial du Bulletin Technique d'Information consacré à la Vulgarisation en Agriculture (décembre 1949), intitulé "Éléments de pédagogie appliqués à la Vulgarisation".

TROISIEME PARTIE

---

L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES  
d'AGRICULTURE

---

CHAPITRE I :

L A L E Ç O N

I

SES CARACTERES ESSENTIELS

La leçon doit être au maximum "expérimentale" et dans tous les cas active, vivante, objective et illustrée par un abondant matériel d'enseignement. Elle a lieu dans la salle de cours et parfois à l'extérieur.

La leçon doit être " expérimentale " toutes les fois où le sujet traité s'y prête. Les leçons de chimie et de physique seront en presque totalité "expérimentales". Il en sera de même de certaines leçons d'agriculture, de botanique, de technologie, etc ...

L'expérience simple, réalisée pendant la leçon présente un intérêt pédagogique puissant. Réalisée en totalité ou en majeure partie par les élèves, elle utilise au maximum la perception des sens - la vue et le toucher notamment - elle développe l'habileté manuelle et, partant du simple, prépare l'esprit à la compréhension du complexe. Une leçon expérimentale est toujours plus vivante qu'une leçon simplement illustrée.

En chimie, par exemple, il serait anormal de traiter pendant le cours de la préparation ou des propriétés d'un corps sans effectuer cette préparation ou démontrer ces propriétés; on irait ainsi de l'abstrait au concret.

Pour expliquer l'effet des amendements en terre argileuse, la constitution physique du sol, la perméabilité et une foule d'autres questions, le Professeur peut - et doit - faire appel à des expériences simples réalisées pendant la leçon.

En Sciences naturelles, il serait évidemment fâcheux de décrire l'anatomie des poissons et celle des oiseaux sans procéder à une dissection, même sommaire. Pour décrire l'oeil ou l'appareil respiratoire, n'est-il pas logique de montrer la constitution intime de ces organes en partant des organes eux-mêmes que l'on peut facilement se procurer à l'abattoir, à l'Ecole ou à la boucherie voisine ?

Toutes les leçons ne peuvent être expérimentales, mais toutes - ou presque - peuvent être illustrées et rendues actives par l'utilisation d'un abondant matériel d'enseignement.

## II

### LE CHOIX ET L'UTILISATION DU MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

La vie du paysan s'écoule au contact permanent de la Nature; il doit l'observer et la comprendre pour l'aimer davantage et pour en tirer le maximum de profits.

C'est donc tout d'abord au sein de la Nature elle-même que le Maître trouvera une partie de son "matériel d'enseignement". Il n'aura que l'embarras du choix entre les plantes de toutes sortes, les arbres des forêts, les insectes, les oiseaux, les roches et les terrains. Rien ne peut remplacer la vision directe des choses dans leur cadre naturel; aussi, le Maître fera-t-il des sorties fréquentes au cours desquelles il habituera ses élèves à voir, à comprendre ce qui se passe autour d'eux.

Les éléments puisés au contact de la Nature peuvent contribuer puissamment à la formation intellectuelle, rurale et technique des élèves. Il appartient au personnel enseignant de les utiliser largement.

L'exploitation de l'Ecole, ou à défaut les exploitations voisines, procurent en outre au Professeur un matériel d'enseignement abondant et précieux dont il doit user dans toute la mesure du possible.

Certains cours gagnent à être effectués au dehors, en présence de l'objet; ils sont ainsi plus vivants et plus profitables, ce qui suppose à nouveau que le Professeur est exactement informé de la vie de la ferme de l'Ecole ou de la ferme d'Application. Le matériel d'enseignement lui sera fourni, dans ce cas, par les animaux, les bâtiments, les cultures, les machines, le logement et les conditions de travail du personnel, etc ...

Si les ressources offertes par la Nature et par l'Exploitation apparaissent insuffisantes, il y aura lieu de réserver un terrain pour les collections des principales variétés de plantes cultivées; les arbres et les plantes sauvages dont la connaissance est jugée nécessaire mais qui n'existent pas à l'état spontané dans la région, seront également cultivés en collections, en nombre restreint d'exemplaires.

Il est plus difficile, et moins indiqué d'ailleurs, de constituer une collection des principales espèces et races animales et, à ce point de vue, l'Ecole doit posséder avant tout un troupeau homogène et de bonne qualité, constitué par des races adaptées à la région.



Il est souhaitable enfin, partout où cela est possible, de mettre à la disposition du Professeur d'Agriculture une parcelle sur laquelle il enseignera aux élèves le réglage et l'utilisation des machines agricoles.

o

o o

Le matériel d'enseignement est également constitué par les collections en herbier ou en bocaux, les tableaux et les appareils de démonstration à utiliser pendant la leçon.

Ces collections doivent, en partie, rester en permanence sous les yeux des élèves (salles de cours, d'étude, couloirs, etc ...). Disposées avec goût et abritées dans des vitrines, elles contribuent à rendre l'Ecole accueillante et à créer une ambiance favorable à l'étude. Les autres constituent la réserve du Professeur et sont, généralement, classées dans son laboratoire.

Les collections de plantes en herbier, de graines, d'insectes, de roches doivent être constituées sur place par les élèves et notées par le Professeur. En raison de ses avantages d'ordre éducatif, le travail en équipes est particulièrement recommandable, il en est de même des échanges entre Ecoles.

La conservation de la couleur des plantes est très importante, aussi conviendra-t-il d'user largement du mode de conservation en bocaux assez spacieux et, autant que possible, de forme prismatique.

Les collections de machines agricoles et d'outils divers présentent une grande importance et nos Etablissements d'enseignement devraient être en possession des types les plus couramment utilisés. De même, certaines pièces essentielles, telles que socs, versoirs, lieurs, magnétos, etc ... mériteraient de figurer dans les collections de l'Ecole.

o

o o

Une autre catégorie de matériel d'enseignement nous est fournie par les tableaux, dessins et croquis divers. L'expérience prouve qu'un dessin, même médiocre, exécuté au tableau noir avec explications à l'appui, et reproduit ensuite par les élèves sur leurs cahiers, a une valeur éducative plus grande

qu'un tableau préparé à l'avance. Ce qui ne signifie nullement que le Professeur ne doit pas être en possession d'un certain nombre de tableaux choisis, notamment, parmi ceux qu'il ne peut réaliser pendant le cours. Dans ce domaine, toutes les initiatives sont permises si elles ont pour effet de rendre l'enseignement plus vivant.

o

o o

Signalons également les collections de photographies utilisées par projection ainsi que les appareils cinématographiques.

Il est assez facile de réaliser soi-même ou de se procurer dans le commerce des préparations microscopiques qui, utilisées par projection, permettent au Professeur d'en montrer collectivement les particularités. Il existe, pour cet objet, des appareils simples et relativement peu coûteux.

Les appareils dits "épiscopos" permettent de projeter les vues opaques en images agrandies.

Le cinéma, s'il est bien employé, peut rendre de très grands services au Professeur et son usage pourrait être considérablement développé. Toutefois, jusqu'à ce jour les bons films d'enseignement sont relativement peu nombreux et insuffisamment adaptés.

o

o o

Nous signalerons enfin que nos Etablissements sont assez pauvres en matériel de laboratoire, au point que certains appareils n'existent qu'en un seul exemplaire, alors que 5 ou 6 au minimum, seraient indispensables, c'est le cas notamment du microscope, du calcimètre, de l'appareil Dornic, du mustimètre, de l'ébullioscope, etc ...

Il en est de même de l'outillage des ateliers qui est souvent réduit à un ou deux établis de menuisier, une ou deux varlopes, un ou deux marteaux, une scie, une seule forgg, une seule enclume.

Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas possible de faire agir tous les élèves individuellement et dans les conditions normales de la pratique, ce qui est contraire aux règles élémentaires de la pédagogie.

o

o o

Des améliorations, qui dépendent des pouvoirs publics, restent sans doute à réaliser, mais il en est d'autres, et elles sont les plus nombreuses, qui relèvent de l'action directe du Professeur. Le matériel d'enseignement n'est nulle part aussi abondant et aussi varié que celui dont nous pouvons disposer; il faut donc en user largement pour donner à l'enseignement agricole son véritable caractère et à la pédagogie "active" un de ses principaux moyen d'expression.

Notons enfin que l'excellent ouvrage de M. Chancrin, intitulé "l'Enseignement dans les Ecoles Pratiques d'Agriculture" contient des renseignements sur l'illustration des leçons, ainsi qu'une liste complète des expériences à réaliser.

On trouve également des indications sur les mêmes sujets dans les rapports présentés respectivement par MM. Mais et Auroy, Professeurs d'Agriculture, à l'occasion des Journées d'études des Directeurs et Professeurs des Ecoles d'Agriculture (Avril 1944).

### III

#### LA PREPARATION DE LA LECON

Ainsi que l'a écrit Montaigne : "une des tâches essentielles est d'apprendre à penser et il ne suffit pas pour cela d'installer en soi et d'y accumuler les idées des autres".

Pour apprendre à penser, pour instruire et éduquer, il faut d'abord que le Maître se livre à un important travail de recherche, de réflexion, de sélection et de mise au point.

Tant vaut la préparation, tant vaut la leçon; ce précepte est d'autant plus exact que le Maître est plus jeune, mais il intéresse tous les Maîtres y compris ceux qui ont une longue expérience de l'enseignement.

La préparation comporte notamment :

- la recherche de la documentation et la connaissance parfaite du sujet traité,
- la mise à jour du cours par l'introduction des techniques ou conceptions nouvelles, ou par l'élimination, partielle ou totale, des techniques ou conceptions périmées,
- la recherche d'une présentation claire, basée sur un enchaînement logique des faits,
- l'étude des procédés à employer pour associer les élèves à la leçon, retenir leur attention, développer leurs facultés de raisonnement et de jugement,
- la rédaction des sommaires à inscrire au tableau, des résumés à dicter aux élèves, des interrogations à faire au début et pendant la leçon,
- le choix et la préparation du matériel d'enseignement à utiliser pendant la leçon (tableaux, collections, matériel pour expériences, etc ...).

Quelles que soient leurs occupations administratives ou techniques, les Professeurs doivent lui consacrer le meilleur de leur activité, toute leur intelligence, toute leur foi.

Ils y arriveront surtout par une préparation soignée, étant entendu que celle-ci n'est pas seulement une tâche que l'on accomplit une fois pour toutes au cours de la période de début, mais qui au contraire, réclame de la continuité de vues et de la méthode.

La préparation est une oeuvre très personnelle et pour la réaliser dans des conditions satisfaisantes, le Maître doit se tenir au courant des questions d'actualité, noter ses observations, ses acquisitions et constituer, pour chaque cours, un dossier et un fichier dans lesquels il puisera à tout instant son information. Son enseignement sera ainsi en évolution constante.

En principe, un bon Professeur ne doit jamais, à un an d'intervalle, faire exactement la même leçon. Dans l'hypothèse où le niveau et les besoins des élèves sont restés inchangés, il aura cependant au cours de cette période ajouté ou supprimé certaines matières, modifié la présentation, perfectionné ses moyens d'expression.

Le cours étant mis au point, le Professeur doit enfin en régler les détails d'exécution, leçon par leçon, et cette ultime préparation n'est pas moins indispensable que la précédente.

IV

L'INTERROGATION

On a dit très justement que le "meilleur Professeur n'est pas l'orateur le plus brillant, mais l'interrogateur le plus habile". Socrate fait un usage presque exclusif de la méthode interrogative dans ses discussions avec les Sophistes ... mais, les Grecs n'étaient pas pressés. Après lui, Montaigne "ne veut pas que le Maître invente et parle seul, il veut qu'il écoute son disciple, qu'il le fasse trotter devant lui pour juger de son train".

L'interrogation est un élément d'intérêt et répond au besoin d'activité de l'enfant; elle fortifie le souvenir par la répétition, apprend l'élève à parler, à présenter clairement ses idées, à admettre la controverse et à revenir loyalement sur une opinion mal fondée.

Bien dirigée, elle se prête admirablement à la formation du raisonnement et, par étapes successives, de découverte en découverte, amène l'élève jusqu'à l'endroit choisi par le Maître. Elle est enfin un moyen de contrôle et d'investigation qui permet à ce dernier de savoir s'il a été écouté et compris.

Elle permet de mettre en outre en relief les idées essentielles contenues dans la leçon.

Pour ces diverses raisons, l'interrogation est tout à fait dans la ligne de la méthode active et il convient de l'utiliser largement.

a) AVANT LA LEÇON Une interrogation d'une durée de 30 minutes est prévue - dans l'hypothèse d'une leçon de 1 h 1/2 - il faut appliquer strictement les instructions sans se préoccuper des pertes de temps qui apparemment en résultent, mais qui se transforment en gains si l'on considère la qualité plutôt que le volume des matières enseignées.

L'interrogation doit être mobile et pour lui donner toute sa valeur, il est nécessaire d'interroger les élèves sans ordre préalable et d'énoncer clairement la question sans désigner d'avance le destinataire. La question étant posée, tous les élèves doivent profiter du dialogue qui s'établit entre le Maître et l'élève, d'où la nécessité de soutenir leur attention; on y arrive en passant d'un élève à l'autre après avoir laissé à chacun le temps de réflexion.

Il faut toujours choisir des questions utiles, claires,

qui peuvent être résolues par le raisonnement et non des "devinettes" dont l'effet est d'embarrasser inutilement les élèves et de provoquer des pertes de temps.

Les réponses doivent être claires, exprimées en langage correct, les élèves interrogés restant debout pendant l'interrogation.

Le Maître, comme le Professeur de Montaigne, ne doit pas seulement demander compte à l'élève des "mots de la leçon, mais du sens et de la substance ... ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fera mettre en cent usages et accommoder en autant de divers sujets pour voir s'il l'a bien compris."

Les "souffleries" ne doivent pas être tolérées, pas plus que les réponses "chorales", génératrices de désordre.

La méthode qui consiste à commencer une phrase ou un mot que l'élève achève ensuite est à rejeter; elle n'est qu'une caricature de la méthode interrogative.

L'interrogation bien conduite nécessite une préparation soignée, des qualités de tact, de bonne humeur, de perspicacité, de patience et une connaissance approfondie du sujet.

L'impatience et la mauvaise humeur usent l'autorité et risquent de décourager les élèves. Il faut laisser à ceux-ci le temps de la réflexion; certains esprits, pour être plus lents que d'autres, n'en sont pas moins excellents.

Si la réponse ne vient pas, il faut se demander d'abord si la question est bien posée. Dans ce cas, il faut la poser sous une autre forme. Certaines réponses soulèvent l'hilarité générale et risquent de troubler la classe; il faut alors user d'autorité et de patience et faire rectifier la réponse par l'élève intéressé ou à défaut par ses camarades. Un enfant qui répond une sottise voit souvent l'objet de la question sous un angle particulier qu'il faut essayer de déceler.

b) PENDANT LA LEÇON Avec la méthode active, la leçon n'est plus un long monologue récité devant un auditoire courbé et silencieux. Les élèves doivent collaborer avec le Maître, ce qui implique le concours de l'interrogation.

Il n'est pas toujours possible de faire une leçon expérimentale, mais il est rare que le sujet traité ne permette pas au Maître de placer un certain nombre d'interrogations.

Lorsque le sujet est particulièrement ardu et que l'attention des élèves semble diminuer, quelques questions "courtes, vives et cinglantes" auront pour effet d'éviter le vagabondage mental qui, en de telles occasions, a tendance à se manifester.

c) L'INTERROGATION ECRITE Le devoir écrit présente une utilité intellectuelle certaine. Il met en évidence la personnalité de l'élève, habitue celui-ci à préciser ses idées, à rédiger un sujet et à le présenter selon un plan logique. Aussi, la correction des sujets écrits ne doit-elle pas porter exclusivement sur le fond mais aussi sur la forme, la présentation, le français et l'orthographe.

Avant de rendre les copies, le Professeur peut utilement commenter devant les élèves les passages les meilleurs et les plus défectueux et mettre en relief les points essentiels.

V

L'EXPOSÉ DE LA LEÇON

a) LE PLAN La leçon, nous l'avons vu, exige une préparation et celle-ci aboutit à un plan précis qui, en principe, doit être mis en évidence dès le début de la leçon, et de préférence, inscrit au tableau noir au fur et à mesure que le Maître en justifie l'enchaînement logique.

b) L'EXPOSÉ PROPREMENT DIT Il ne suffit pas d'illustrer abondamment la leçon et de la rendre expérimentale pour lui conférer son maximum de valeur. Il faut encore que le Professeur mette en oeuvre toutes ses qualités personnelles et qu'il fasse preuve notamment de clarté, de simplicité, de dynamisme.

La parole lorsqu'elle est bien maniée exerce une influence considérable sur les individus et ici apparaît l'art subtil de l'orateur.

Le "jeu" du Professeur s'apparente aussi à celui de l'acteur, il doit, comme lui, s'efforcer de nuancer ses paroles, varier ses gestes et ses attitudes afin d'intéresser, entraîner, convaincre son auditoire.

La langue, dit-on, "est le vêtement de l'idée, mais c'est un vêtement dont le rôle est de laisser transparaître ce qu'il recouvre. Sa principale qualité, la seule qui ait vraiment

du prix, c'est la transparence", aussi, le jeune Professeur doit-il s'efforcer dès le début de s'exprimer en langage correct et d'utiliser les mots qui traduisent exactement sa pensée. Celle-ci doit être parfaitement claire et ce résultat sera obtenu notamment par une préparation minutieuse de la leçon.

La clarté de la pensée conduit à la simplicité du langage qu'elle dépouille de toute phraséologie indigeste. La simplicité du langage est d'autant plus essentielle que le niveau des élèves est moins élevé et qu'ils ont moins l'habitude des mots savants et des phrases compliquées. Elle est indispensable dans nos Ecoles d'Agriculture et plus spécialement dans nos Ecoles Saisonnères.

Le Professeur qui, pour des raisons diverses, use de mots savants dont les élèves ignorent le sens, commet une erreur grossière et se classe lui-même dans la catégorie des "pédants". Il oublie, en outre, que l'enseignement est un véritable service public, mis à la disposition de tous les élèves et qu'en définitive la "science indigeste fait plus de mal qu'une intelligente paresse".

Le Professeur doit enfin faire preuve de dynamisme et même d'enthousiasme. Le scepticisme est une tendance d'esprit qui ne saurait convenir à la formation de la jeunesse. Pour enseigner véritablement, il faut convaincre, donc, susciter une "émotion"; l'autorité et la discipline n'y suffisent pas, et la pédagogie serait vaine si elle n'était animée d'un véritable enthousiasme créateur qui pénètre collectivement les élèves, les derniers comme les premiers.

Telles sont les considérations relatives à la Forme de la leçon. Reste à examiner le Fond et ses deux aspects principaux : l'un d'ordre utilitaire, l'autre d'ordre éducatif.

L'enseignement agricole du second degré vise la formation d'hommes de métier; il a donc un but précis vers lequel doivent converger les efforts du personnel enseignant tout entier.

La plupart des leçons contiennent - au moins en puissance - des applications pratiques qu'il importe de rechercher et de dégager au fur et à mesure; ce sont des éléments de synthèse dont l'assemblage se fera progressivement au cours de scolarité. Le thème de la leçon gravite donc autour d'un "intérêt" parfois immédiat, parfois plus ou moins lointain, mais qui est en définitive le métier lui-même. Il convient donc de faire apparaître cet intérêt dès que possible et ensuite de l'enrichir par les apports successifs des différents enseignements.



Il faut se méfier toutefois des généralisations hâtives qui pourraient faire naître dans l'esprit des élèves des idées préconçues.

Les arbres, dit-on, "ne doivent pas masquer la forêt". Evitons donc à tout prix de former des demi-savants ou des esprits "géométriques" étroits et rigides.

Notre enseignement doit enfin former des "hommes" au sens le plus élevé du terme et nous touchons ici au problème général de "l'éducation" à laquelle tous les Professeurs sans exception doivent collaborer.

La vie simple, la modestie, la persévérance, la probité scientifique de certains savants seront évoquées en passant, chaque fois que l'occasion s'en présentera. Très souvent, il suffira de puiser dans la vie courante, dans l'histoire ou les pratiques locales pour y trouver des éléments précieux d'éducation générale et paysanne. Tout ce qui, enfin, est de nature à fortifier dans le coeur des élèves l'amour de la Terre et du Pays Natal, sera soigneusement rassemblé et exploité.

LA CONCLUSION La leçon a toujours une conclusion, même provisoire, dans laquelle le Professeur réalise une brève synthèse des points essentiels de son exposé, en dégage la signification pratique et éducative et fait apparaître enfin les grandes lignes de la leçon suivante comme il a, au début, rappelé celles de la leçon précédente.

## VI

### LA PAROLE, LE LIVRE ET LE CAHIER

La leçon peut revêtir plusieurs formes : dictée, orale ou mixte.

La leçon dictée est un système paresseux qu'il faut exclure de notre enseignement. Elle est interdite dans les Etablissements dépendant de l'Education Nationale.

La leçon orale est toujours nécessaire. Rien ne remplace en effet la parole du Professeur qui seule apporte la vie, la variété et la nuance. Toutefois, la leçon purement orale serait une conférence et non une véritable leçon, celle-ci devant nécessairement mettre en oeuvre un moyen de "conservation" des faits exprimés oralement.

Le livre constitue un moyen d'enseignement fort

intéressant, à condition toutefois qu'il soit adapté au niveau et aux besoins des élèves. De nombreux ouvrages agricoles contiennent des notions vagues plus ou moins abstraites et souvent périmées.

Pour conférer à l'enseignement agricole un caractère objectif, pratique, il est nécessaire de procéder à un certain nombre d'adaptations, aux conditions particulières d'une région agricole déterminée, d'où l'idée qu'ont eue certains auteurs de laisser une page en blanc à la fin des principaux chapitres afin de permettre à l'élève d'inscrire les compléments apportés par le Professeur.

Ce système est peu pratique et le cahier reste en définitive le meilleur auxiliaire du livre. Pour faciliter le rapprochement, le plan de l'exposé oral doit être, dans ce cas, comparable à celui du livre.

Le cours polycopié est extrêmement intéressant par sa souplesse d'adaptation et il convient parfaitement aux Ecoles Saisonnières fixes ou ambulantes et à certains cours enseignés dans les Ecoles de plein exercice. Il doit néanmoins être complété par l'usage du cahier, ne fût-ce que pour exercer les élèves à écrire.

Une autre méthode consiste à distribuer le cours polycopié aux élèves leçon par leçon, et à faire résumer celles-ci au fur et à mesure sur une feuille séparée. Elle est excellente en ce sens qu'elle permet au Professeur de contrôler le travail des élèves, d'habituer ceux-ci à écrire, à classer et présenter leurs idées sous une forme concise, à extraire d'un texte les idées essentielles.

A défaut de livre ou de documents polycopiés, la leçon est reproduite sur le cahier, mais la main de nos élèves n'est pas suffisamment experte et leur cerveau pas assez exercé au travail de synthèse immédiate pour qu'ils puissent résumer la leçon orale; d'où la nécessité du résumé dicté.

Celui-ci devra toujours être bref, précis et donné nan en une seule fois, mais de préférence après l'exposé oral de chacune des idées essentielles contenues dans la leçon.

Il faut éviter à tout prix les descriptions fastidieuses et encombrantes que l'on trouve encore dans certains cours; celui de Botanique par ex. avec les caractères des différentes familles où il est dit parfois que les composées "sont des herbes, des arbustes, rarement des arbres, de ports très divers parfois volubiles ou grimpants ..... que les capitules peuvent se réduire à une fleur ... que les fleurs sont hermaphrodites, unisexuées ou neutres par avortement ..... que la corolle est

régulière ou zygomorphe ... que le fruit se compose de deux carpelles médians ... etc ... etc ...

Tout cela est de la mauvaise littérature qui n'apprend nullement aux élèves à reconnaître une plante et à utiliser une flore.

Son seul avantage, peut-être, est d'exercer la mémoire de l'élève. Il ne faut pas, en effet, faire abstraction de la mémoire, elle est utile dans la vie, mais il faut la cultiver avec des matériaux utiles et non l'encombrer avec des mots.

## CHAPITRE II

### L' APPLICATION

---

La leçon, si expérimentale et si active soit-elle, ne remplace pas l'application qui a lieu, en principe, pour des opérations difficiles ou minutieuses dont l'exécution correcte réclame la présence d'un guide.

En application, ce sont les élèves qui travaillent; le Professeur oriente, explique, rectifie s'il y a lieu.

Une application sur le réglage ou l'utilisation de certains instruments, le dosage de l'acidité d'un vin ou d'un lait, la fabrication du beurre ou l'appréciation d'un animal, à laquelle assistent plus d'une dizaine d'élèves, n'a qu'une portée très restreinte. Les élèves sont alors généralement serrés autour du Professeur, et quelques-uns seulement agissent ou observent pendant que les autres, plus ou moins inoccupés, créent le désordre.

Proportionner le nombre d'élèves à la nature de l'application et au matériel dont il dispose, telle est la première condition à réaliser par le Professeur. Il n'est pas inutile, croyons-nous, d'en souligner l'importance, certains ayant tendance à considérer que l'application, comme la leçon, a lieu automatiquement en présence de la promotion toute entière.

Deux applications d'une heure chacune avec 10 élèves sont nettement préférables à une application de deux heures avec 20 élèves.

Il n'y a pas forcément une liaison étroite entre l'application et la pratique, certains travaux agricoles présentant un caractère saisonnier, mais la liaison doit cependant être établie entre les agents chargés de la Pratique et les différents Professeurs. Les uns et les autres doivent être au courant des travaux qu'ils poursuivent respectivement, d'où la nécessité de contacts personnels fréquents et de réunions d'informations tenues sous la Présidence du Directeur de l'Ecole.

L'application est réalisée au laboratoire ou sur le domaine de l'Ecole lorsqu'il en existe un. Dans les Ecoles Saisonnières, fixes ou ambulantes, elle a lieu parfois sur une ferme ou un terrain d'application dépendant d'un particulier ou d'une collectivité.

o  
o o

L'application n'a pas pour objet exclusif d'exercer l'élève à telle ou telle manipulation, ni d'expliquer une technique quelconque, telle que celle de la taille ou du réglage de la

.....

charrue. Elle a également pour but de placer les élèves en face des problèmes qui se posent journellement à l'exploitant, et de les habituer à les résoudre par l'observation raisonnée.

Nous pouvons également englober dans l'application certaines formules d'enseignement couramment utilisées dans nos Ecoles, telles que la réunion hebdomadaire des élèves au cours de laquelle les élèves retracent et commentent les travaux de la ferme.

Est enfin considérée comme application, la critique d'un plan d'assolement, d'un programme de travaux, la recherche d'un prix de revient suivant les documents comptables de l'exploitation, bref, le "raisonnement" par les élèves de tous les problèmes intéressant l'organisation du travail ou la gestion du domaine.

Ainsi comprise, l'application met en jeu toutes les facultés de l'élève, fait appel aux éléments épars de son savoir qu'elle anime, coordonne et soumet au crible du raisonnement.

Nous devons enfin englober dans "l'application" un procédé de formation intellectuelle et technique excellent et qui ne trouve nulle place ailleurs. Il s'agit de l'expérimentation simple réalisée à l'étable ou au champ avec le concours des élèves.

L'expérimentation d'une variété de blé par exemple qui, en apparence du moins, est relativement simple, présente un intérêt pédagogique considérable. Le choix du terrain, l'examen de son homogénéité, le calcul des surfaces consacrées aux essais, le choix et la préparation de la semence, le semis, les observations en cours de végétation et l'interprétation des résultats en fonction du milieu naturel et des conditions météorologiques de l'année, constituent des éléments de connaissance d'autant plus précieux qu'ils sont pris dans la réalité des faits.

Les opérations et les observations que comporte l'expérimentation, si simple soit-elle, mettent en jeu toute une série de connaissances, développent le raisonnement, éveillent le sens de l'observation, de la précision et de la méthode.

L'application qui consiste à faire raisonner l'élève sur un fait agricole concret, est un moyen puissant de formation à la fois intellectuelle et technique qu'il importe de développer au maximum.

Dans les Ecoles disposant d'une exploitation agricole, le Professeur n'a, théoriquement tout au moins, que l'embaras du choix. Il faut supposer en effet que l'exploitation de l'Ecole est conduite rationnellement et que son organisation interne permet tout le contrôle désirable.

Exemple : Evaluation des temps morts en fonction de la distance à parcourir, de la dimension et de la forme des parcelles. Elements comptables permettant la détermination des coûts de production. Contrôle du poids, de l'alimentation, du rendement des animaux.

Dans les Ecoles ne disposant pas d'une exploitation, il est nécessaire d'organiser de fréquentes visites à l'extérieur et notamment dans les fermes-pilotes qui disposent d'éléments comptables. Dans les deux cas d'ailleurs, de telles visites s'imposent.

La valeur éducative dépend du soin qui a été apporté à leur préparation et à leur exploitation.

CHAPITRE III

LES TRAVAUX PRATIQUES AGRICOLES

---

Le métier d'agriculteur est certainement un des plus complets qui soient et peut être le plus complet : Il associe harmonieusement le cerveau et les muscles, la pensée et l'action dans un monde où une spécialisation inhumaine condamne trop souvent les individus à n'utiliser qu'une infime partie de leurs facultés.

Une conception trop simpliste des réalités de la vie et de la vraie culture, une ignorance voulue de la nécessité sociale du travail physique, de son intérêt physiologique et de ses vertus formatrices, ont jeté un certain discrédit sur les métiers manuels.

La pédagogie elle-même au lieu d'enseigner l'action par l'action l'enseigne parfois par l'immobilité. On décrit "du haut de la chaire" à grand renfort de mots, de notes, de dessins, ce que les élèves apprendraient mieux et plus vite par la vision ou l'action directes.

Notre enseignement agricole procède autrement et il se doit à lui-même de maintenir les qualités qui font du paysan de tous les pays le véritable dépositaire de la race. Aussi, la pratique du métier présente-t-elle une grande importance dans nos établissements du second degré.

Nous considérons en effet que l'enseignement théorique, précédé ou suivi de l'application, ne suffit pas à assurer la formation complète des élèves telle que nous la concevons.

Nous voulons maintenir et fortifier les qualités natives du jeune paysan et lui conserver par dessus tout le culte du travail physique, sans lequel il ne serait qu'un piètre agriculteur.

Nous considérons que le travail physique endureit, développe les muscles, forme le caractère et prépare les jeunes aux nécessités de l'existence.

Nous estimons enfin que le contact de l'élève avec l'ouvrier est indispensable à la formation du sens "social" de l'élève.

La pratique enfin est un dérivatif aux travaux intellectuels et un exercice excellent qui ne s'oppose nullement d'ailleurs au sport dont le but est différent. Elle permet enfin à l'élève d'acquérir cette "intelligence de la main" si nécessaire dans la vie, et que la pédagogie a trop souvent négligée.

L'enseignement de la pratique agricole revêt deux aspects différents selon qu'il intéresse d'une part les élèves des Ecoles Saisonnères et, d'autre part, les élèves des Ecoles de plein exercice.

Les élèves des Ecoles Saisonnières ont généralement exécuté sur l'exploitation familiale les principaux travaux pratiques. Mais ceux-ci demandent des mises au point, des rectifications dont le Professeur appréciera la nature et l'importance. Dans la presque totalité des cas d'ailleurs, il sera inutile de faire appel à la pratique proprement dite et l'application suffira, si elle est répétée et bien conduite. Au cours de l'inter-session de 6 à 7 mois, l'élève aura d'ailleurs de multiples occasions de parfaire sa formation au sein de l'exploitation familiale.

Les élèves des Ecoles de plein exercice sont parfois plus jeunes que les précédents; leurs connaissances pratiques souvent limitées, ne peuvent cependant être complétées sur la ferme paternelle par suite de la brièveté des vacances. Dans les Ecoles régionales, la situation à ce point de vue est plus défavorable encore, puisque les élèves viennent du lycée ou du cours complémentaire. Leur formation générale est alors satisfaisante, mais leur formation pratique est à réaliser entièrement sur l'exploitation de l'Ecole.

Une première question se pose ; les élèves doivent-ils effectuer tous les travaux, les plus fastidieux comme les plus intéressants ?

En vérité, les travaux dits "fastidieux" doivent être exécutés par l'élève au même titre que les autres, mais seulement dans la limite où ils sont nécessaires à sa formation.

Il faut que l'élève exécute tous les travaux qui sont demandés aux ouvriers, mais il est avant tout un élève que nous avons le devoir d'instruire; de ce fait, les travaux pratiques doivent être considérés comme un moyen d'enseignement et non comme un moyen permettant de combler le déficit de l'exploitation.

Ce qui est vrai pour les travaux "fastidieux" dont il vient d'être question, est également vrai pour tous les travaux sans aucune exception.

Dès que l'élève est capable de les exécuter correctement, dès qu'il en connaît toutes les finesses, il y a lieu de cesser, ou d'espacer très largement les séances pratiques intéressant ces travaux.

Il est évident enfin qu'il faut toujours donner la préférence aux travaux que l'élève n'a pas la possibilité d'apprendre chez lui.

Tel est l'aspect pédagogique du problème.

Pratiquement, les travaux peuvent être classés en trois groupes :

.....



a) Travaux délicats, tels que : taille des arbres fruitiers ou de vigne, traitements insecticides ou anticryptogamiques, préparation et distribution des rations, soins aux animaux, semis, travaux du bois et du fer, mécanique agricole, etc...

b) Travaux ordinaires, tels que : labours, hersages, roulages, façons culturales diverses, conduite des attelages, entretien du matériel, etc...

c) Travaux n'exigeant aucune connaissance spéciale, tels que ; Ramassage des pommes de terre, arrachage et décolletage des betteraves, nettoyage des locaux et cours, entretien des fossés et chemins, etc...

Ceux appartenant à la catégorie "a" sont inscrits sur un registre spécial dit "registre des travaux", dont la tenue à jour est confiée au Chef de Pratique. Ce registre permet de suivre et contrôler, à tout instant et pour chacun des élèves, la marche de l'enseignement pratique.

Il est à remarquer que certains travaux pénibles, monotones ou purement mécaniques, gagnent à être exécutés rapidement par les élèves groupés en équipes.

Certains Chefs de Pratique, soucieux avant tout de la bonne marche de l'exploitation, ont parfois tendance à réserver certains travaux aux élèves les plus forts et les plus habiles. Un tel procédé est évidemment à rejeter. Tous les élèves sans distinction doivent exécuter à tour de rôle les mêmes opérations, que celles-ci soient désagréables ou agréables. La tenue par le Chef de Pratique d'un registre des travaux évitera ces inconvénients. Il sera mis à la disposition du Directeur et des Professeurs chargés des cours de technique agricole.

Notons en outre que les travaux pratiques doivent être consignés par l'élève au fur et à mesure sur un "Agenda" des travaux et résumés ensuite chaque semaine sur un cahier spécial appelé "Livre d'exploitation".

La tenue et le contrôle de ces documents ont fait l'objet de deux circulaires, l'une du 25 Août 1918, l'autre du 25 Novembre 1922.

Il y a lieu de recommander aux élèves de tenir avec soin le livre d'exploitation dans lequel on doit retrouver, classées dans l'ordre chronologique, les opérations essentielles effectuées sur le domaine pendant toute la durée de la scolarité, et une foule de renseignements chiffrés tels que: quantité de semences ou d'engrais employés à l'hectare, rations animales, gains journaliers de poids vif, rendements, prix de revient, etc...

S'il est bien conçu et suffisamment détaillé, le livre d'exploitation présente un intérêt pédagogique certain.

LES TRAVAUX MANUELS

La ferme avec ses bâtiments, ses machines, ses outils, ses clôtures, ses cours et ses chemins, forme un ensemble complexe qui exige des travaux constants d'entretien; aussi, le petit et moyen cultivateur de chez nous, dont les moyens financiers sont limités, doit-il faire preuve journellement d'ingéniosité et d'habileté manuelle. Econome par atavisme et souvent par nécessité, il ne fait appel aux spécialistes que dans certains cas bien définis en dehors desquels il s'improvise tour à tour menuisier, peintre, bourrelier, mécanicien, maçon, forgeron ou tonnelier. Il y réussit dans une mesure variable et fréquemment se contente de rafistoler au fur et à mesure ce qui n'est plus utilisable en l'état. Pour le reste, il s'en accommode tant bien que mal.

Nos fermes se présentent ainsi trop souvent sous un aspect sale, désordonné. Par temps de pluie, les cours se transforment en marécages et, en permanence, le purin s'y déverse en flaques noires et malodorantes. Les murs sont lépreux, les portes et les volets vierges de peinture, les instruments rouillent doucement en plein air, les clôtures et les barrières sont plus ou moins délabrées; le reste est à l'avenant, y compris l'intérieur des bâtiments d'habitation et d'exploitation.

Tout ce qui peut faciliter le travail et agrémenter la vie, celle de la fermière notamment, tout ce qui peut rendre la ferme plus accueillante et faire naître dans l'esprit de ceux qui l'habitent les sentiments de joie intime que procure l'ambiance des choses nettes et disposées avec goût, tout cela est ignoré ou négligé. Il ne reste plus que la dure réalité du travail quotidien et elle conduit parfois le jeune paysan et la jeune paysanne à renier un métier et un mode de vie dont ils n'ont vu que les inconvénients.

Nous touchons ici au délicat problème de l'amélioration des conditions de vie à la ferme par la formation du goût et par le développement de l'habileté manuelle chez les jeunes.

Il faut éveiller dans l'esprit de l'élève le goût de l'intérieur coquet et confortable, le goût de l'ordre, de la propreté, des choses bien faites. Il est souhaitable, et assez facile, d'enduire de temps en temps les volets et les portes de peinture, de blanchir les murs à la chaux, de paver tout ou partie de la cour de ferme et des sols d'étable, de construire des caniveaux ou conduits pour l'évacuation des eaux de pluie

et des eaux résiduaires, d'aménager une plate-forme à fumier et une fosse à purin, d'édifier des clôtures et des barrières à la fois résistantes et élégantes, de créer des massifs de fleurs, etc;... etc;..

Mais encore faut-il que la nécessité de ces travaux apparaisse avec une évidence assez nette pour provoquer des actes et aboutir à des réalisations, c'est affaire d'éducation dont il sera question plus loin.

Il est toutefois probable que l'exploitant hésitera à engager des frais élevés pour des travaux dont l'intérêt pratique n'est pas suffisamment démontré; le souci de progrès social étant toujours tempéré par le souci d'économie, celui-ci l'emportera souvent sur celui-là.

Le problème est bien différent dans le cas où l'exploitant possède des connaissances et une habileté manuelle suffisantes pour lui permettre d'exécuter lui-même ou avec le concours éventuel d'un ouvrier les travaux dont il s'agit. Dans ce cas il cherche instinctivement à agrémenter son existence.

D'autres raisons, non moins impérieuses justifient les travaux manuels et nous les trouvons dans le métier proprement dit.

L'exploitant agricole moderne doit pouvoir confectionner de ses propres mains une foule d'objets simples et exécuter les réparations courantes des outils, du matériel et des bâtiments de la ferme. Il doit savoir notamment travailler le bois et le fer, réaliser une soudure simple, réparer un mur, un harnais, ferrer un boeuf, changer une vitre, confectionner du béton, du mortier, gâcher du plâtre, faire un scellement, aiguïser un outil, fabriquer un manche, un piquet en ciment, remplacer une lame de parquet, paver un sol d'étable, construire une auge, un caniveau, rechercher les causes de panne d'un moteur, peindre une porte, une machine, etc...

Les nécessités aussi impérieuses justifient amplement l'enseignement des travaux manuels dans les Ecoles d'Agriculture.

Si les effets de l'enseignement agricole sont à long terme, ceux du travail manuel sont presque immédiats et l'expérience démontre que dès son retour à la ferme paternelle, l'élève réclame des outils et des matériaux pour mettre en oeuvre les connaissances qu'il a acquises à l'Ecole. Il s'ensuit que le recrutement de nos Etablissements agricoles dépend pour une large part de l'importance et de la nature des travaux manuels qui y sont enseignés.

Le travail manuel réalisé dans le petit atelier de la ferme permet à l'exploitant de mettre à profit les loisirs dont il dispose pendant les journées creuses de l'hiver. Il est pour lui une véritable distraction.

Du point de vue pédagogique enfin, la pratique des travaux manuels procure à l'élève le goût de la précision et de l'ordre; elle développe l'initiative et forme le raisonnement.

Pour ces diverses raisons, plusieurs heures par semaine doivent être réservées dans nos Etablissements à l'enseignement des travaux manuels.

Les travaux manuels dans nos Ecoles d'Agriculture ont un intérêt pratique immédiat; ils doivent correspondre à ceux que les élèves seront appelés à exécuter plus tard dans leurs exploitations respectives. Or, ces travaux sont extrêmement variés et il est difficile parfois de les enseigner en respectant les règles pédagogiques qui sont appliquées dans les établissements dépendant de l'enseignement technique du Ministère de l'Education Nationale.

Il importe toutefois, pour chaque groupe de travaux, d'aller du simple au complexe, d'habituer les élèves à travailler d'après un croquis coté, de développer chez eux le sens de la précision et le goût du travail bien fait.

Dans les Ecoles Saisonnières notamment, il est fait appel, la plupart du temps, aux artisans locaux, dont la bonne volonté est réelle; ils connaissent parfaitement les besoins des élèves, et il suffit de leur donner quelques directives générales pour en faire des Maîtres excellents.

En dehors des artisans tels que : charron, menuisier, forgeron, bourrellier, il est souhaitable de faire appel à des ouvriers non spécialisés, mais capables d'exécuter des travaux simples très différents les uns des autres : Nous avons connu autrefois un ouvrier d'usine qui après sa journée de travail apprenait successivement à nos élèves à construire un caniveau en pierres sèches, à édifier un mur en briques ou en moellons, à faire un scellement, à peindre une porte, à remplacer une vitre ou une lame de parquet, à construire un piquet en ciment armé, etc... Son enseignement, bien que modeste et sans prétention, était extrêmement apprécié, en raison de son utilité pratique.

Dans le cas qui nous occupe, les machines, sauf celles qui sont utilisées normalement par l'exploitant moyen, ne présentent aucun intérêt pédagogique, les travaux manuels

doivent être exécutés exclusivement à l'aide des outils à main les plus courants.

L'organisation des ateliers doit comporter en principe un établi de menuisier par élève et une forge fixe ou portative pour deux. Il est essentiel que l'atelier du fer soit doté en outre d'un ou deux moteurs d'automobile d'occasion et d'un ou deux moteurs fixes. Les moteurs coupés chaque fois qu'il est possible de s'en procurer, facilitent largement l'exécution des travaux de mécanique pratique. Les groupes étant de 8 à 10 élèves en moyenne, il faut prévoir enfin l'installation d'une dizaine d'établissements, de 5 à 6 forges portatives et autant d'enclumes.

Pendant les exercices, tous les élèves doivent travailler dans les conditions normales de la pratique, ce qui implique l'acquisition d'une dizaine de jeux d'outils à main que l'on installera sur des panoplies situées à proximité des établissements ou des forges.

L'organisation intérieure des ateliers est simple; ceux-ci doivent être avant tout suffisamment spacieux et clairs. Ils peuvent à la rigueur être construits économiquement par des artisans locaux avec le concours des élèves.

Dans les derniers mois de la scolarité, de nombreux travaux peuvent utilement être exécutés par les élèves sur l'exploitation de l'Ecole ou dans les locaux de l'internat : construction de murs, pavage des cours, réfection des peintures, fabrication de piquets en ciment armé pour clôture, réparation des harnais, ferrage des bovins, confection de manches d'outils, de ruches à cadre, etc... Du point de vue économique comme du point de vue pédagogique, de tels travaux sont extrêmement recommandables; ils ont en outre une influence des plus heureuses sur la bonne tenue de l'Etablissement.

Dans certains cas enfin, les élèves peuvent confectionner des objets qui resteront leur propriété personnelle moyennant remboursement, au prix de revient, des matériaux mis en oeuvre; il en est ainsi, par exemple, des manches d'outils, ruches à cadre, brouette, vannerie et objets divers.

L'exécution des travaux pour le compte de l'établissement et la fabrication d'objets d'utilité courante devenant propriété des élèves sont deux moyens qui, l'un et l'autre, mettent en jeu l'amour-propre et créent une émulation salubre; ils

permettent enfin de consacrer à des fins utilitaires les matières premières mises en oeuvre et, par conséquent, de réduire le prix de revient de l'enseignement.

Notons enfin qu'il est souhaitable de remettre aux élèves un résumé photocopié contenant un certain nombre de formules intéressant la fabrication du mortier, du béton, la préparation des peintures, les caractères des principaux matériaux, les dimensions des objets usuels, ainsi qu'un certain nombre de croquis cotés grâce auxquels les élèves pourront confectionner des objets d'utilisation courante.

---

## L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES AGRICOLES

L'enseignement se rapportant aux techniques agricoles fait appel à une série de connaissances générales qu'il importe d'inculquer préalablement à l'élève sinon en totalité du moins en partie.

D'autre part, dans les écoles dotées d'une exploitation agricole, l'enseignement des techniques par le moyen de la leçon et de l'application est assuré par un Ingénieur des Services Agricoles. Il est complété par les travaux pratiques sur l'exploitation exécutés sous la direction du chef de pratique.

Dans ces conditions, il est à peine besoin de souligner la nécessité d'une coordination des différentes activités qui concourent à l'enseignement de l'agriculture et plus spécialement celles qui intéressent le technicien chargé du cours d'agriculture et le praticien chargé d'assurer l'application pratique.

Théoriquement, il serait indiqué de faire coïncider l'enseignement "théorique" avec les faits agricoles auxquels il se rapporte. Mais pour si séduisante qu'elle soit, cette thèse n'est nullement recommandable. L'idée de la concordance chronologique entre la leçon et le fait aboutirait à une série de recettes juxtaposées privées à la fois d'un support et d'un lien commun.

En vérité les enseignements théorique et pratique des techniques agricoles peuvent se développer indépendamment l'un de l'autre, le premier en fonction d'une progression fixée d'avance, le second en fonction du rythme et de la nature des travaux de la ferme.

Sous condition toutefois que des contacts étroits et fréquents s'établissent entre le Professeur d'Agriculture et le Chef de pratique.

L'exécution de certains travaux exige de la part des élèves des connaissances théoriques; elle apparaît comme une synthèse de théorie et de pratique et de ce fait, réclame une action concertée du Professeur et du Chef de pratique.

Au premier revient la charge de définir par le moyen de la leçon les principes généraux qui régissent les travaux

en cause puis d'adapter par l'application ces principes aux conditions de la pratique.

Le Chef de pratique devient alors pour ces travaux le "répétiteur" du Professeur; son rôle est de renouveler l'application jusqu'au moment où les élèves ont acquis une technique et une dextérité suffisantes.

Une liste de ces travaux étant arrêtée **par le Directeur** de l'établissement intéressé, le professeur aura la possibilité d'avancer ou retarder l'exécution de tel ou tel groupe de leçons ou d'applications tout en conservant au plan du cours une structure normale.

o

o o

Un deuxième point est à étudier : Il concerne les liaisons à établir entre les techniques enseignées par l'Ingénieur des Services Agricoles chargé de cours d'agriculture et les techniques effectivement appliquées sur l'exploitation de l'école.

La plupart du temps le Professeur chargé des techniques développe son enseignement suivant le plan ci-après :

- 1<sup>o</sup>) Définition,
- 2<sup>o</sup>) Description,
- 3<sup>o</sup>) Discussion,
- 4<sup>o</sup>) Application à la région,
- 5<sup>o</sup>) Application à l'exploitation de l'Ecole.

Il pourrait également - partir du fait concret constaté sur l'exploitation de l'école - étendre ensuite les possibilités d'application à la région pour s'élever enfin sur le plan général.

Faute de temps c'est la première méthode qui est le plus couramment utilisée mais en tout état de cause, que les faits constatés sur l'exploitation soient utilisés comme un moyen de contrôle ou une base de raisonnement, ils apparaissent toujours comme un trait d'union entre les enseignements théorique et pratique.

C'est dire avec quel soin les techniques et les moyens de production utilisés sur l'exploitation de l'école doivent être choisis, adaptés, appliqués.



La formation des élèves devant s'effectuer au contact des réalités, il est essentiel de reconstituer en les justifiant les différentes étapes du raisonnement qui a conduit à l'adoption des méthodes mises en oeuvre.

L'exploitation annexée à l'école est sous la dépendance d'un milieu naturel déterminé qui a une incidence plus ou moins marquée sur les spéculations, et les moyens de tous ordres qui s'y rapportent. Elle s'apparente ainsi aux exploitations situées dans ce même milieu et peut être est-il nécessaire qu'il en soit ainsi même si par application de certains procédés elle a la possibilité de s'orienter vers des voies différentes.

Il ne faut pas oublier en effet que l'Ecole a une mission de vulgarisation à remplir et qu'elle doit apparaître dans le cadre régional - cadre naturel de son recrutement - comme un foyer de progrès technique. Elle ne remplirait pas cette mission si elle entraînait les agriculteurs vers des spéculations qu'ils ne peuvent normalement pratiquer et qui d'ailleurs pourraient un jour se révéler désastreuses du point de vue économique.

Aussi les techniques mises en oeuvre sur l'exploitation de l'école doivent-elles avant tout apparaître comme des techniques régionales, dépendantes du milieu naturel, mais sélectionnées, enrichies progressivement par une application raisonnée systématique des acquisitions les plus récentes de la science agronomique.

Si une telle exploitation est bien conduite, il est hors de doute qu'elle procurera au Professeur chargé de l'enseignement des techniques des bases solides de raisonnement dont il tirera grand profit.

Il est certain cependant que les erreurs techniques présentent un intérêt pédagogique certain, mais il semble préférable de les constater ailleurs que sur l'école même.

Ce qui ne veut pas dire que certaines innovations sont interdites. Mais il importe dans ce cas de leur réserver une place particulière. Il va de soi en particulier que l'enseignement de l'agriculture ne saurait être limité au cadre régional; aussi, importe-t-il d'introduire à l'Ecole certaines techniques présentant un intérêt pédagogique nettement démontré. Il est possible que certaines méthodes intéressant les formes fruitières ou l'ensilage des fourrages ne soient pas recommandées dans une région déterminée, mais encore faut-il que les élèves en aient une connaissance assez nette, d'où la nécessité des collections.

Il n'est pas inutile enfin de rappeler que les techniques qui se cristallisent passent très rapidement à l'état de routine; par ailleurs, l'agriculture est dotée tous les ans de machines nouvelles ou de produits qu'il importe d'expérimenter. Il n'est guère possible d'assurer un enseignement de qualité dans une Ecole où l'expérimentation est ignorée.

o

o o

Il en est un autre que nous ne pouvons passer sous silence; il concerne la tenue générale de l'exploitation annexée à l'Ecole.

Nous venons de voir que les techniques mises en oeuvre peuvent varier selon les régions, les caractères et les possibilités de tel ou tel établissement. Mais il s'agit là de particularités dont l'origine est connue et que l'on doit pouvoir justifier.

Mais quelles raisons par contre peut-on invoquer en présence d'une exploitation mal tenue où règne le désordre, où les terres sont sales et les récoltes médiocres ?

Certains pourraient prétendre que pour former les élèves, il faut, et il suffit, de les placer dans l'ambiance de la pratique habituelle et non dans l'ambiance artificielle d'une exploitation apparemment mieux tenue, mais dont les prix de revient sont excessifs. Il s'agit là d'une conception simpliste qui ne résiste pas à un examen approfondi; elle n'est parfois qu'un aveu d'impuissance.

Par contre, du point de vue pédagogique, la question est extrêmement nette. En effet, si l'exploitation annexée à l'Ecole ne présente - en ce qui concerne la tenue générale - aucune différence sensible avec la moyenne des exploitations privées, sa valeur éducative est nulle.

La théorie enseigne qu'il est nécessaire d'avoir des terres propres, des rendements élevés, des clôtures et du matériel en bon état d'entretien, des animaux de race pure inscrits aux Livres Généalogiques, des bâtiments et des cours en bon état de propreté, une comptabilité bien tenue etc ... Si la pratique contredit journellement ces affirmations, le doute s'installe dans l'esprit des élèves et leur formation s'en ressent fâcheusement.

Or, est-il besoin de souligner que, dans ce domaine comme partout ailleurs, la perfection ne saurait être enseignée au contact permanent de la médiocrité.

o  
oo o

Ce bref aperçu permet de constater l'importance capitale qui s'attache à la coordination - sur le plan technique - des enseignements assurés respectivement par le Professeur et par le Chef de Pratique.

Sa réalisation réclame l'intervention effective du Directeur de l'Ecole.

Le Directeur a la responsabilité de la bonne marche de son établissement, dans le domaine pédagogique comme dans le domaine technique; c'est à lui qu'il appartient de coordonner l'action du personnel enseignant. Ce dernier n'a aucune possibilité d'action directe; il n'agit que dans les limites de ses attributions et conformément aux directives reçues. Ni le Professeur, ni le Chef de Pratique n'ont qualité pour résoudre, en dehors du Directeur, les problèmes délicats que nous venons d'énumérer.

LA DISCIPLINE SCOLAIRE

La question de la discipline revêt un aspect très général et se pose dans tous les cas où les individus étant rassemblés, les responsables ont à rechercher les moyens de vaincre les résistances individuelles ou collectives qui peuvent s'opposer à l'application de la règle.

Dans nos Ecoles, tout le personnel enseignant est intéressé à la discipline : le Chef de Pratique aux champs, le Surveillant au dortoir ou au réfectoire, le Professeur dans la salle de cours.

Bien que l'une soit le complément de l'autre, nous distinguons la discipline de l'éducation. En somme, l'éducation s'apparente à la méthode inductive, elle va du particulier au général; la discipline, par contre, partant de la règle, descend jusqu'au fait particulier qu'elle constate, redresse ou sanctionne. Selon les cas, l'application de la règle peut être rigide ou brutale, elle s'apparente alors au dressage; elle peut, au contraire, être nuancée et faire appel aux sentiments profonds et à la compréhension de l'élève et elle a, dans ce cas, un caractère éducatif.

Il est extrêmement important de faire régner à l'Ecole une discipline stricte sans laquelle il n'y aurait pas d'ordre possible ni de travail sérieux.

Certains, par tempérament ou par défaut de connaissances psychologiques, croient que la brutalité est une preuve d'énergie et, en tous cas, la seule manifestation efficace de l'autorité. De telles méthodes doivent être rigoureusement proscrites car elles ne peuvent aboutir qu'à un repli de l'élève sur lui-même et à la destruction de sa personnalité.

Il ne faut pas confondre la discipline véritable, qui s'exerce avec l'accord intérieur, le consentement intime de celui qui se subordonne, avec celle qui ne se préoccupe que d'un ordre apparent et fragile.

L'autorité, enfin, ne peut se passer du concours de la générosité, de la correction du langage, des principes d'équité, et, en définitive, d'un sentiment de respect pour l'élève.

Dans un Etablissement bien dirigé, la discipline répressive doit être l'exception; c'est à la discipline préventive qu'il faut surtout faire appel.

En cette matière "l'ambiance" exerce une influence considérable. Chef d'Etablissement, c'est au Directeur qu'il appartient de donner le ton moral, de guider l'action du personnel enseignant et notamment du Professeur-Adjoint et du Surveillant répétiteur. La discipline et la correction du personnel de service contribuent à créer cette ambiance.

Le Directeur de l'Ecole doit être informé journellement et automatiquement des faits qui se passent dans son établissement : par le Surveillant au moyen d'une note journalière écrite; par les Professeurs et le Chef de pratique, au moyen des registres de classe ou de pratique sur lesquels ils mentionnent les absences, les fautes de tenue, etc... Cette méthode permet de prévenir ou de résoudre de nombreuses difficultés. Elle est une manifestation d'ordre qui exerce sur les élèves une influence salubre.

Dès son arrivée à l'Ecole, l'élève doit être plongé dans une atmosphère d'ordre et de discipline dont une première connaissance lui sera fournie d'ailleurs par les témoignages et les actes de ses camarades de la promotion précédente. L'enchaînement ainsi réalisé devient tradition... bonne ou mauvaise selon le cas.

La discipline, on le voit, ne s'improvise pas, elle fait partie de l'esprit de l'Ecole et si, dès le début, elle apparaît aux jeunes comme une chose normale, naturelle, ils s'y adapteront rapidement et sans effort.

Dès la rentrée de l'Ecole, il y a lieu de commenter le règlement afin que les élèves connaissent parfaitement la nature et les raisons de leurs obligations. Il faut ensuite poursuivre une politique de confiance et, avant de sévir, faire appel largement aux sentiments de dignité, d'honneur, de camaraderie, bref, à tout ce qui peut provoquer la libre adhésion de l'élève à un ordre établi. Pour que l'action du Directeur soit plus efficace, il est nécessaire qu'elle s'exerce en accord avec les familles et qu'elle tienne le plus grand compte de la personnalité des élèves.

A l'occasion du compte-rendu hebdomadaire, le Directeur ne manquera pas de poursuivre son oeuvre éducative telle qu'elle est prévue par la circulaire ministérielle du 22 Février 1921.

Eviter le conflit, tel est le but à atteindre, mais, dans certains cas, il faudra cependant faire usage de la discipline répressive, c'est-à-dire prendre des sanctions et ce point mérite quelques commentaires.

Avant de punir, il faut toujours s'assurer que la punition va bien où elle doit aller, c'est-à-dire au coupable et celui-ci n'est pas toujours facile à désigner. Rien cependant n'est plus fâcheux qu'une punition mal appliquée.

Autant que possible, la punition doit avoir une valeur spirituelle et éveiller la notion du repentir et de la réparation, ce qui signifie qu'elle privera de préférence sur le domaine où l'élève a été pris en défaut. Il remplacera à ses frais les objets qu'il a brisés et réparera pendant les sorties ou récréations, ceux qu'il a détériorés ou salis (vitre brisée, table entaillée au couteau, etc...). Si ses cahiers sont sales et mal tenus, il sera invité à recopier l'un d'entre eux. S'il s'agit d'une faute d'ordre, on lui imposera une rédaction sur ce même sujet, etc...

En cas de faute collective, il faut amener le coupable à confesser spontanément sa faute, ce qui, évidemment, n'est pas toujours facile, d'autant plus que les dénonciations ne doivent jamais être acceptées. Ici, encore, l'ambiance et la tradition ont leur rôle à jouer, et dans certains cas elles faciliteront la tâche de l'éducateur.

Celui-ci, en tous cas, ne doit pas agir par la menace mais plutôt par la persuasion et faire appel à la raison, au courage et à l'honneur commun des élèves. Il est probable alors que la majorité d'entre eux réagiront dans le sens voulu et convaincront le délinquant de la nécessité d'un aveu.

Après avoir épuisé toutes les possibilités, il reste à l'éducateur la sanction collective; celle-ci heurte l'esprit d'équité et méprise la personnalité humaine, elle est aussi un aveu d'impuissance et une démonstration de force, inutile et vexatoire. L'éducateur n'y fera appel que dans des cas extrêmement rares, et, dans cette hypothèse, elle sera toujours légère. S'il s'agit de dégâts matériels, les élèves choisiront eux-mêmes les camarades appelés à exécuter les réparations.

Dans certains cas, assez rares il est vrai, le Directeur sera dans l'obligation de procéder à des licenciements. La mesure est grave, mais il ne faut pas hésiter à la prendre si elle s'avère indispensable pour le bon ordre de l'Ecole.

.../...

Le Maître qui désire prendre une sanction ne doit pas en annoncer immédiatement la gravité à l'élève fautif. Il y réfléchira avec le Directeur de l'Ecole.

Signalons à titre indicatif que les pénalités infligées à l'élève vont de la simple consigne au blâme et enfin à l'exclusion temporaire ou définitive. Dans les cas graves, le Directeur peut prononcer l'exclusion immédiate et provisoire d'un élève. Il en rend compte alors au Ministre qui statue définitivement.

---

## L ' E D - U C A T I O N

## 1

## CONSIDERATIONS GENERALES

Le problème de l'éducation est complexe et délicat, mais la nature et le régime de nos Etablissements d'Enseignement peuvent en faciliter largement la situation. Il est certain en effet que la vie au grand air, dans une ambiance de liberté, la variété de l'enseignement, les travaux agricoles et les travaux d'atelier constituent autant d'éléments favorables à la formation physique, morale et sociale des élèves. Sur le plan de l'éducation, nos écoles d'Agriculture n'ont donc rien à envier aux autres Etablissements; au contraire, elles réalisent parfaitement le type de l'Ecole nouvelle telle que la conçoivent les éducateurs d'avant-garde.

L'éducation, en fait, ne s'enseigne véritablement que par l'action directe, à condition toutefois que celle-ci se développe dans un cadre et une ambiance appropriés.

"Si nous comparons ce qui se passe en classe, avec la vie d'un enfant placé dans une maison bien tenue, nous constatons que dans cette dernière situation, il se trouve au milieu de devoirs réels et de responsabilités spéciales qui jaillissent de la nature même de la vie sociale à laquelle participe la famille et dont il est tributaire. L'enfant devrait avoir à l'Ecole exactement les mêmes motifs de bien agir et être jugé exactement par le même critère que l'adulte dans la vie sociale". (1).

Il s'ensuit que l'élève doit avant tout se développer dans un milieu possédant une valeur éducative propre où il trouvera réunies les conditions de la vie sociale réelle. Autrement dit, il n'est de véritable éducation que dans l'association étroite de la pensée et de l'action. Pour former des hommes de qualité il ne suffit pas d'enseigner déductivement un certain nombre de principes parfaitement exacts sans doute, mais toujours abstraits pour des esprits qui n'ont pas encore

.....

---

(1) DEVVEY - L'Ecole et l'enfant.



acquis une maturité suffisante. De telles méthodes sont paresseuses et stériles.

Toute autre est la formation par l'action directe. Ici, les buts sont connus de l'élève mais il doit les atteindre par ses propres moyens.

Placé dans les conditions normales de la vie en Société, il est entraîné à agir et à surmonter les obstacles placés sur sa route; il acquiert ainsi la sûreté de jugement et le sens de la perspective qui font si souvent défaut à ceux dont l'éducation est essentiellement livresque. Il ne reçoit pas une empreinte purement superficielle qui, s'atténuera ou disparaîtra avec le temps, mais bien une véritable formation interne, une imprégnation totale de son être intime.

Faire agir l'élève, le former par l'action, tel est le principe de pédagogie active qu'il convient d'appliquer également à l'éducation.

o  
o o

Cette application présente un certain nombre d'aspects qu'il importe d'examiner successivement.

a) Un Etablissement, s'il est limité à un internat, ne dispose évidemment que de moyens d'éducation très réduits et seul le scoutisme, ou toute autre méthode similaire, permet de réaliser l'éducation par l'action. Mais le scoutisme ne peut être utilisé que d'une manière périodique et il nécessite des déplacements assez longs. Il présente toutefois des avantages remarquables et il est souhaitable que ses méthodes soient largement appliqués dans les Etablissements urbains.

Dans le cas qui nous occupe, il n'est qu'un moyen supplémentaire mis à la disposition de l'éducateur; car nos Ecoles d'Agriculture, véritables institutions sociales en vraie grandeur, disposent de ressources suffisantes qu'il suffit d'exploiter.

b) Pour que les actes des élèves acquièrent toute leur valeur éducative il est nécessaire qu'ils soient le fruit du raisonnement et non de la contrainte; l'élève doit agir dans une atmosphère de liberté et, en quelque sorte, par "délégation" de l'éducateur. Faire confiance à l'élève est le principe essentiel de l'éducation active.

Certes les difficultés d'application sont nombreuses et il ne saurait en être autrement si l'on veut bien songer qu'il s'agit en fait d'un véritable apprentissage de la vie: celui-ci comporte nécessairement des erreurs et des tâtonnements et appelle des redressements constants. Mais loin de se décourager, l'éducateur doit, en toutes circonstances, faire preuve de ténacité, de doigté et d'un irrésistible attachement à une méthode dont la valeur justifie tous les sacrifices.

Il ne saurait être question, d'autre part, de pratiquer l'éducation active d'un seul bloc, sans que soient prises certaines précautions élémentaires et réunies certaines conditions favorables. Il est évident, par exemple, que l'autonomie de l'élève est plus ou moins large selon son évolution psychique et sa formation antérieure; des enfants de 14 ans ne seront pas soumis aux mêmes épreuves que des enfants de 16 à 17 ans. Dans le premier cas, leur initiative personnelle sera limitée à un certain nombre de faits simples; alors que, dans le deuxième, elle pourra s'étendre à des faits plus directement en rapport avec ceux de la vie normale.

e) L'ambiance joue un rôle important, et, très souvent, il faut la créer patiemment afin qu'elle imprègne peu à peu les promotions successives jusqu'au moment où elle se transmet par la tradition.

d) Dans la majorité des cas, un relais est nécessaire entre l'échelon supérieur et la masse, plus ou moins anonyme des élèves, qui, si elle était livrée à elle-même s'abandonnerait rapidement au désordre. Il faut donc l'encadrer avec des élèves spécialement choisis afin que se développe chez les uns le sens de la discipline, chez les autres l'habitude des responsabilités et du commandement.

Tel est le système bien connu des "capitaines" appliqué avec un plein succès dans les Ecoles anglaises. Nos Ecoles d'Agriculture, malgré la faible durée de la scolarité et l'âge, relativement bas, des élèves, peuvent en faire un large usage.

e) Les travaux de l'exploitation, qu'ils soient exécutés individuellement ou par équipes, fournissent de multiples occasions de développer chez les élèves la volonté, le goût du travail bien fait, la subordination au Chef, le sens du devoir et de la discipline collective. Dans les derniers mois de la scolarité, l'élève sera associé effectivement à la conduite de l'exploitation dans le double but de parfaire ses connaissances techniques et de s'initier aux problèmes qui se posent journellement à l'exploitant.

f) Il est nécessaire enfin d'intéresser au bon entretien, voire à l'ornementation de l'Ecole, dans ce domaine son initiateur peut se développer largement. S'il est convaincu que l'éducateur lui fait confiance, il a généralement à coeur de la mériter; l'Ecole lui apparaîtra alors un peu comme la maison paternelle et non comme une institution plus ou moins austère où il attend impatiemment l'heure de la libération.

Il faut, écrit M. TRINQUET - Directeur de l'Ecole de Viticulture de BEAUNE - que l'élève "aime ce qu'il fait, s'approprie en quelque sorte le champ qu'il laboure, la vigne qu'il taille, l'animal qu'il soigne et considère la réussite des cultures ou de l'élevage de l'Ecole comme sa propre réussite.

g) Tous les moyens qui ont pour effet de faire agir l'élève dans le cadre des réalités de la vie, sont à utiliser. Parmi ceux-ci figurent les Comités ou Commissions pour la bonne tenue et l'ornementation de l'Ecole, les jeux et les sports, les soirées récréatives; le scoutisme, les sorties et excursions, la Coopérative d'achat en commun des fournitures scolaires. Il y a là des moyens d'éducation excellents auxquels on ne saurait trop faire appel, compte-tenu évidemment de l'âge mental des élèves.

En résumé, il faut considérer que l'élève est autre chose qu'un élément plus ou moins anonyme à qui l'on ne demande que d'être assidu, travailleur et discipliné. L'Ecole nouvelle ne se contente pas de cette conception étriquée; elle estime que l'élève sera demain un homme libre, conscient de ses devoirs et de ses responsabilités et elle a l'ambition de le préparer à son rôle par l'action directe. Le lecteur trouvera dans les ouvrages spéciaux des détails complémentaires sur la méthode dont nous venons d'esquisser les principes et qui n'est en définitive qu'un retour aux meilleures traditions de l'Ecole française.

## II

### ASPECTS PARTICULIERS DU PROBLEME DE L'EDUCATION DANS LES ECOLES d'AGRICULTURE.

L'éducation forme un tout; il ne saurait être question de dissocier et de traiter séparément les éléments qui concourent à l'excellence de l'homme tels que la maîtrise de soi, la volonté, la loyauté, le respect des croyances, des convictions ou des biens d'autrui. On retrouve ces éléments associés tout au long de la vie quotidienne, aussi doivent-ils retenir constamment l'attention de l'éducateur.

La formation du caractère à cette expression étant prise dans son sens le plus large - doit naturellement occuper une place de choix; elle est d'ailleurs facilitée très largement par les travaux pratiques et les travaux d'atelier; par l'éducation physique et la participation effective de l'élève à la vie intérieure de l'Ecole.

Sous les réserves ci-dessus il nous paraît utile cependant de traiter séparément certains éléments d'éducation qui intéressent plus spécialement les jeunes agriculteurs.

Ceux-ci n'auront pas que des tâches techniques à accomplir et la vie, fort heureusement, présente d'autres aspects; en dehors du travail il y a la vie en société; elle intéresse l'agriculteur au même titre que les autres individus.

Il faut songer en outre que nos Ecoles doivent former les guides et les animateurs qui font défaut actuellement à la jeunesse rurale; et ceci justifie l'importance que nous accordons à divers éléments d'éducation qui, à priori, pourraient paraître superflus tels les Arts d'agrément par exemple.

Il n'est pas inutile de signaler que l'éducation donnée dans une Ecole contribue très largement à son recrutement; qu'on le veuille ou non les agriculteurs attachent le plus grand prix à l'instruction générale et à l'éducation et c'est aux résultats obtenus dans ces deux domaines plutôt que dans celui de la formation technique qu'ils jugent nos Etablissements.

C'est en partant de ces données que nous croyons devoir attirer l'attention des éducateurs sur les points suivants:

a) LA BONNE TENUE ET LA CORRECTION DU LANGAGE. Nous pensons que les anciens élèves de nos Ecoles d'Agriculture doivent être non seulement de bons techniciens mais aussi des jeunes gens accomplis, possédant une réelle aisance d'allure et de langage; du tact, de la courtoisie et en général les éléments essentiels de ce que l'on appelle le savoir-vivre.

Certes, l'agriculteur n'exerce pas son métier en gants et souliers de ville; mais quelles que soient ses occupations, il a toujours la possibilité de procéder aux soins élémentaires d'hygiène et d'endosser en dehors de son travail un vêtement modeste mais en tous cas parfaitement propre. Il faut donc résolument proscrire le débraillé de la tenue et exiger des élèves, une mise correcte et une propreté corporelle impeccable.

.....

Pour les travaux pratiques à la ferme ou à l'atelier, les élèves revêtent des vêtements de travail qu'ils remplacent pendant les cours théoriques par un vêtement ordinaire protégé par une blouse. Dans l'armoire du vestiaire l'élève rangera soigneusement ses vêtements de travail et ses chaussures, celles-ci étant toujours parfaitement entretenues.

Les dimanches et à l'occasion des excursions, la tenue des élèves doit faire l'objet d'une attention particulière: notamment en ce qui concerne les vêtements et la chaussure.

Les élèves seront habitués à utiliser largement l'appareil à douches qui n'est pas l'apanage exclusif des villes. Nous en connaissons à la campagne qui sont envahis par les toiles d'araignées, ce qui prouve que les meilleures intentions ne servent à rien si l'éducation de base n'est pas réalisée. Après les séances d'éducation physique, les sports ou les travaux pratiques pénibles ou salissants, les élèves seront conduits aux douches. Le but à atteindre en cette matière est, avant tout, de créer des habitudes dont l'élève ne pourra plus se défaire.

La douche ou le bain devenant ainsi des besoins, provoqueront plus tard des initiatives heureuses pour l'amélioration de l'hygiène et du confort à la ferme.

La propreté appelle la propreté, aussi cette dernière doit-elle régner dans tous les locaux de l'École. Il ne s'agit pas en cette matière de se contenter d'un peu près, mais bien de se rapprocher de la perfection.

Autant que possible les tables graisseuses que l'on rencontre parfois encore dans nos Ecoles seront recouvertes de toiles cirées propres et mieux encore de nappes. Le couvert sera disposé avec goût et, de temps en temps, quelques fleurs fournies par la ferme apporteront un cachet d'élégance et de bon goût.

Ce même souci de propreté se retrouvera sur l'exploitation de l'École; les animaux en particulier devront être parfaitement entretenus. Aucune excuse à ce point de vue ne saurait être admise.

La correction du langage comme la tenue et la propreté dépendent beaucoup de l'ambiance et de la tradition, aussi le personnel enseignant tout entier doit-il non seulement donner l'exemple, mais encore exiger des élèves l'usage d'un langage correct. Les expressions grossières ne sont pas plus indispensables à la conduite des hommes qu'à celle des animaux.

b) LE GOÛT DE L'ORDRE DE  
DE LA METHODE.

Nos fermes présentent souvent un tel aspect de désordre que l'on est tenté de penser que la première habitude à inculquer aux élèves de nos Ecoles est celle de l'ordre et de la méthode.

Il est cependant plus facile d'entretenir un intérieur de ferme en état de propreté si l'ordre y règne constamment, le souci de l'ordre évitant des pertes de temps. Que de fois en effet l'exploitant est retardé dans l'exécution de son travail par la recherche d'un objet, d'une pièce, d'un outil égaré. On rencontre tous les ans au début de la période des grands travaux de nombreux cultivateurs à la porte de l'artisan ou du réparateur de machines agricoles où ils viennent acheter ou faire réparer une pièce dont ils ont un besoin urgent, perdant ainsi un temps précieux. Si, par un élémentaire souci d'ordre, ils avaient procédé en période de morte-saison au démontage et au graissage de leurs outils, ils auraient pu se rendre compte de certaines déféctuosités et prendre alors toutes dispositions utiles pour y remédier.

L'ordre, par conséquent, appelle la méthode et éveille chez l'individu le souci d'une organisation rationnelle du travail.

Bien des choses pourraient être dites sur l'organisation du travail en agriculture.

Elle est sans doute complexe et pleine d'imprévu, mais cette constatation n'est qu'un argument de plus en sa faveur. Il est constaté fréquemment que l'exploitant travaille au jour le jour, improvise ou abandonne une occupation à peine commencée parce qu'il s'est aperçu qu'une autre était plus urgente. Il oublie ou néglige certains travaux qui, exécutés en morte-saison, auraient eu pour effet de réduire les "pointes" des époques de grande activité. En faisant preuve de méthode et d'un certain sens de l'organisation, l'agriculteur pourrait assez facilement accroître sa capacité de production de 15 et peut-être de 20 % et diminuer ainsi ses prix de revient.

Pendant toute la durée de la scolarité, les élèves de nos Ecoles d'Agriculture doivent donc être formés dans une ambiance d'ordre et de méthode.

La bonne tenue de l'exploitation dont il a été question à propos de la coordination entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique a donc des répercussions importantes dans le domaine de l'éducation. Des bâtiments, des cours de ferme, des animaux d'une propreté impeccable, des machines

et des outils rangés avec soin, nettoyés après usage, révisés, graissés pendant l'hiver, auront une force persuasive infiniment plus marquée que tous les éloges de l'ordre écrits ou oraux. A condition que le personnel ouvrier soit acquis à cette conception et que le Chef de Pratique sache faire preuve d'une autorité à la fois discrète et ferme, les habitudes d'ordre pénétreront dans l'esprit de l'élève et s'y installeront définitivement.

Enfin, au cours des applications, des travaux pratiques et des réunions hebdomadaires, une large place devra être réservée à l'organisation du travail. Aussi fréquemment que possible, des problèmes seront posés à ce sujet aux élèves afin de leur donner le sentiment d'être associés à la direction de l'exploitation.

La comptabilité de l'exploitation enfin doit être tenue, sinon par les élèves, du moins avec leur concours effectif. S'il est difficile d'établir des prix de revient en agriculture, il est toujours par contre possible, et souhaitable, de tenir une comptabilité-matières précise.

Les habitudes d'ordre et de méthode acquises par l'élève peuvent et doivent normalement l'inciter à rendre sa ferme plus accueillante.

Une telle intention, que l'on ne saurait trop encourager, ne peut se manifester dans une ambiance de désordre et de malpropreté car, dans ce cas, elle n'aboutirait qu'à des résultats lamentables.

Au contraire, une cour de ferme nette et propre est prête à recevoir des bordures et des massifs de fleurs. Dans ce cas le goût est donc le complément naturel de l'ordre et de la cour de ferme propre et fleurie jusqu'aux murs blanchis à la chaux et aux volets peints, il n'y a qu'un pas.

Cette ambiance d'ordre, de goût et de méthode doit imprégner l'enfant pendant toute la durée de sa scolarité, à la ferme comme à l'internat, dans la salle de cours comme au réfectoire et au dortoir.

Les fermes les plus modestes de certains pays étrangers, tels que le Danemark, la Hollande ou la Suisse, sont généralement parfaitement ordonnées; abondamment garnies de fleurs, elles présentent un aspect d'élégante simplicité que nous voudrions rencontrer plus souvent chez nous. Il ne semble nullement impossible d'y arriver.

.....

c) L'INITIATION AUX ARTS En apprenant à l'élève les règles  
D'AGREMENT. élémentaires de la bonne tenue, en  
développant chez lui le goût de l'ordre, du confort et de l'hygiène,  
dans le cadre à la fois rustique et  
accueillant de la ferme; l'enseignement agricole peut contribuer largement à la création d'un type paysan socialement évolué.

Il reste encore à la rendre accessible aux choses de l'esprit afin qu'il trouve en elles des éléments complémentaires de vie intérieure qui contribueront à le rendre heureux sans son village natal.

Il y sera préparé par l'enseignement général et, plus spécialement, par l'étude de la langue française, les lectures "suivies" ou "dirigées" et les explications de textes; cette formation littéraire, si faible soit-elle, a pour effet d'affiner son cerveau parfois un peu rude et de permettre, avec le concours des Arts d'agrément, l'éducation de son âme.

Les Arts d'agrément sont nombreux et variés et, dans ce domaine, l'initiative de l'éducateur peut se développer largement.

Deux d'entre eux retiendront plus spécialement notre attention: le chant et la musique instrumentale.

Chez les jeunes le chant est un besoin, une manifestation de l'élan vital qu'il suffit de discipliner et d'orienter; quant à la musique elle occupe dans la vie moderne une place importante, avec la T.S.F. notamment, dont sont pourvues la plupart de nos fermes.

L'enseignement musical dans les Ecoles d'Agriculture restera toujours assez rudimentaire, mais les élèves devront cependant être tous initiés à la technique musicale élémentaire; ils recevront tous des leçons de solfège.

L'unité étant réalisée, il y a lieu ensuite, par des exercices répétés, de poursuivre l'éducation de l'oreille et de la voix.

Le chant choral, outre sa valeur artistique, habitue l'élève à la discipline collective et développe chez lui l'esprit d'équipe. Le choix des chants présente une grande importance et la médiocrité, si courante en cette matière, doit être naturellement proscrite. Les Maîtres trouveront dans le répertoire des chansons populaires françaises une extraordinaire variété; bien entendu, une place de choix sera réservée à nos vieux airs dans lesquels se retrouvent si étroitement associées l'âme populaire et la poésie régionales.

.....



Les chants "scouts", si purs et si enthousiastes et au surplus merveilleusement adaptés à la jeunesse, doivent être largement diffusés.

L'initiation à la musique a enfin pour objet de faire connaître et apprécier les oeuvres les plus marquantes des différentes écoles. L'explication musicale est conçue comme l'explication d'un texte, elle est facilitée par la T.S.F., le pick-up et, à défaut, le modeste phonographe.

On arrive ainsi à donner à l'élève le goût de la belle musique sans lequel il serait tenté, comme tant d'autres, de préférer la rengaine stupide aux plus pures créations du génie.

Le dessin mérite d'être largement représenté dans les programmes d'enseignement.



Signalons enfin que les soirées récréatives et les représentations théâtrales organisées avec les moyens locaux méritent d'être développées dans nos Ecoles d'Agriculture. Elles constituent un excellent moyen d'éducation artistique et de formation intellectuelle. Les éducateurs trouveront dans les ouvrages spéciaux tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin à ce sujet.

d) L'EDUCATION PHYSIQUE L'état physique de la jeunesse agricole est généralement satisfaisant et, en tous cas, au dessus de la moyenne générale; par ailleurs le régime de nos Ecoles d'Agriculture, associe heureusement les activités physiques et intellectuelle.

Mais si les longues courses à travers la campagne et les travaux pratiques aux champs contribuent à former des adolescents vigoureux il appartient à l'éducation physique d'exploiter et de discipliner les qualités acquises par l'exercice d'une vie saine et active.

Un des principaux buts de l'éducation <sup>physique</sup> est en effet d'assurer le développement harmonieux de l'individu, d'accroître le rendement de son effort et la qualité de ses réflexes. L'éducation physique développe en outre les qualités d'énergie, de loyauté, de discipline et de solidarité; elle met enfin en évidence certaines particularités du caractère des élèves qui, en temps normal, n'ont pas l'occasion de se manifester.

La préférence de nombreux éducateurs va à la méthode HEBERT ou méthode naturelle qui s'apparente au scoutisme et présente, entre autres, l'avantage de subordonner le progrès corporel à des fins morales et sociales. Elle permet, en outre, comme le scoutisme, de confier à certains élèves une part de responsabilité et de contribuer ainsi à la formation des Chefs.

Les sports d'équipe présentent une très grande importance sociale. Groupés en équipes, les élèves se rendent compte rapidement de l'inefficacité de l'action isolée et se placent d'eux-mêmes dans le cadre de l'action d'équipe cohérente et disciplinée. Un entraînement méthodique et le respect constant de la règle les conduit peu à peu à faire abstraction de leur personnalité et des intérêts plus ou moins égoïstes qui s'y attachent; le sport d'équipe, s'il est bien conduit, prépare des hommes pourvus de solides qualités morales.

BERTHIER, dans son magnifique ouvrage "L'Ecole des Roches" préconise quatre sports: en hiver, le football, le hockey ou le basket-ball, en été, le cricket.

Le football enseigne l'adresse des pieds, fait acquérir des jarrets et des épaules solides, éveille le sens tactique, la finesse de conception et de réalisation, développe les réflexes et les accélère.

Le hockey permet aux élèves moins vigoureux de participer à un excellent jeu d'équipe. Il se joue avec les mains et exige un apprentissage moins difficile que le football. Le basket-ball "fait des corps harmonieux aux gestes huilés". Il est le seul qui permette l'application parfaite du principe cher à HEBERT, de l'effort modéré mais soutenu et continu.

Le cricket enfin exige une "attention soutenue dans une inaction apparente..qui développe la maîtrise de soi et la puissance d'attention; il développe ainsi des qualités sportives et morales de premier ordre; la droiture dans l'arbitrage, la discipline vis-à-vis du Capitaine et vis-à-vis de l'arbitre." (1)

L'éducation physique et les sports jouent un rôle important en matière d'éducation, même lorsqu'il s'agit de jeunes gens vigoureux et entraînés à l'effort physique, aussi l'emploi du temps dans nos Ecoles d'Agriculture ne saurait négliger ces deux facteurs importants de la formation du caractère.

.....

---

(1) BERTHIER : L'Ecole des Roches.

Le sport enfin comme les arts d'agrément, figure parmi les distractions à introduire dans nos campagnes où elles apporteront à la jeunesse une saine gaieté dans le cadre familial du village.

- e) L'EDUCATION RELIGIEUSE La question de l'éducation religieuse a suscité de tous temps de vives polémiques, aussi certains jugent-ils préférable de la passer sous silence.

Il semble cependant, qu'à l'époque actuelle les hommes de bonne foi, qu'ils soient croyants ou incroyants, parlent sensiblement le même langage et peuvent par conséquent se comprendre et s'entendre.

Au surplus, quelle que soit l'opinion de chacun, il est normal que dans un régime de liberté toutes les croyances soient admises et respectées.

Par ailleurs un éducateur impartial et à l'esprit large doit utiliser tous les moyens susceptibles de concourir à la formation morale des élèves.

La famille enfin a le droit d'enseigner à l'enfant ses croyances et l'Ecole, service public, a le devoir de faire respecter strictement la volonté des Parents exprimée par écrit sur les bulletins d'inscription. En conséquence, toutes les facilités doivent être accordées aux élèves pour qu'ils puissent pratiquer les exercices de leur culte.

- f) EDUCATION CIVIQUE Nous voulons former dans nos Ecoles d'Agriculture non seulement des élites agricoles mais aussi des citoyens conscients de leur devoir à l'égard des institutions du pays.

Un régime de liberté, qui respecte par conséquent la personnalité humaine, a le droit d'être considéré autrement qu'en fonction des avantages matériels qu'il procure, il réclame des hommes capables d'en saisir le sens profond et de discerner clairement la nature et l'étendue des disciplines qu'il implique; de là l'intérêt qui s'attache à l'éducation civique dans nos Ecoles d'Agriculture.

Nous supposons que dans toutes nos Ecoles les élèves reçoivent des notions d'instruction civique et il est souhaitable que cet enseignement soit développé dans toute la mesure du possible.

.....

Mais il importe en outre de montrer aux élèves les aspects pratiques du problème.

La visite de la mairie d'une commune rurale ne manque pas d'intérêt si l'on sait faire apparaître l'étendue et l'importance de la mission qui incombe au Maire, si l'on sait également en dégager toute la signification; l'organisation communale n'est en somme, dans son esprit et dans sa forme, qu'une réduction de l'organisation générale du pays. Le Maire est l' élu de ses concitoyens, il retire de son élection une puissance morale qu'il met au service de tous sans distinction. On trouve peu d'exemples aussi nets de dévouement à la collectivité, sauf dans les organisations syndicales, mutualistes et coopératives agricoles, lesquelles d'ailleurs fonctionnent selon les mêmes principes.

C'est une leçon de civisme en même temps que d'honnêteté professionnelle que l'on donne à l'élève en lui montrant les liens profonds qui unissent les membres d'une coopérative. L'adhérent qui pratique le partage de ses produits ou celui qui livre du lait malpropre porte préjudice à ses collègues et indirectement à lui-même; l'honnêteté professionnelle n'est pas autre chose d'ailleurs que l'honnêteté tout court et ce qui est vrai pour le coopérateur est également vrai pour l'homme et pour le citoyen.

La création d'une coopérative de fournitures scolaires dirigée par les élèves eux-mêmes est également un excellent moyen de développer le sens civique et le sens moral de l'élève.

Il convient enfin d'insister sur la signification profonde qui s'attache au droit de vote sous toutes ses formes et aux obligations qui en constituent la contre-partie.

---

## LA COLLABORATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## A L'EDUCATION DES ELEVES

Dans nos écoles d'agriculture, l'oeuvre éducative incombe à l'ensemble du personnel enseignant, donc les efforts à ce point de vue sont animés et coordonnés par le Directeur assisté du Professeur-Adjoint et du Surveillant-Répétiteur. En ce qui concerne ce dernier, les avis sont partagés et certains prétendent que son utilité n'est nullement démontrée. Quoiqu'il en soit, il est permis de penser qu'un rôle aussi délicat que celui du Surveillant-Répétiteur exige du tact, de la maîtrise et une connaissance approfondie aussi bien de la psychologie de l'enfant que des méthodes d'éducation adoptées par le Directeur. Le Surveillant-Répétiteur est beaucoup moins un gendarme qu'un éducateur de tous les jours, un exécutant attaché à l'esprit beaucoup plus qu'à la lettre. Il n'est pas toujours ainsi et certains redressements locaux s'imposent si l'on veut aboutir à l'unité d'action indispensable.

On a parfois tendance à croire que la formation de l'adolescent est une tâche qu'il est possible de mener à bien par les méthodes ordinaires de division du travail. Le Directeur administre son Ecole, le Professeur, son cours terminé, quitte l'établissement, le Surveillant, s'il ne voit ou n'entend rien d'anormal est pleinement satisfait. Le Dimanche, jour de repos pour tous, les élèves errent par petits groupes à travers les rues de la bourgade en attendant l'heure du retour à l'Ecole qui préludera à la reprise du travail scolaire. Eviter le "chahut", faire respecter le règlement, punir les délinquants, telle est la consigne générale.

De telles méthodes, à la fois simplistes et paresseuses sont, fort heureusement, l'exception de nos Etablissements d'Enseignement Agricole et, si nous croyons devoir les signaler, c'est uniquement dans l'intention d'en provoquer la disparition partout où elles existeraient encore.

En réalité, l'éducation - comme le français et l'orthographe - n'est nullement un domaine réservé et l'ensemble du personnel enseignant doit y collaborer effectivement. Les tâches d'enseignement<sup>ne</sup> constituent qu'une fraction de l'oeuvre à accomplir, et à la vie studieuse des élèves s'en ajoute une

.../...

autre plus large - la vie éducative - qui réclame une attention constante, un effort soutenu et coordonné des Maîtres, quelle que soit leur spécialité.

L'Ecole n'est pas seulement un Etablissement d'enseignement, une sorte d'atelier dans lequel le personnel dirigeant ne séjourne que pendant les heures de travail, mais bien une véritable communauté à caractère familial, une institution sociale dont la vie intérieure est active ou ralentie selon qu'elle est plus ou moins enrichie par les apports de ses membres.

Les heures de classe, d'application ou de pratique ne suffisent donc pas à donner la mesure de la vie intérieure de l'Ecole. C'est principalement en dehors des heures de classe qu'elle se manifeste pleinement et c'est là, précisément, que se rencontrent les conditions favorables à l'éducation.

Les tâches d'enseignement ne réclament donc pas seulement une bonne technicité mais aussi un irrésistible attachement aux élèves et à l'Ecole, un sens élevé du devoir et une large compréhension de la haute mission qui incombe à tout éducateur digne de ce nom. L'enseignement est plus un apostolat qu'un métier.

Les principes d'éducation active n'atténuent nullement le rôle du personnel enseignant en cette matière; au contraire, au fur et à mesure que l'élève bénéficie de la liberté et de la confiance de l'éducateur, la tâche de ce dernier devient plus délicate et plus absorbante. Il doit donner l'impulsion initiale et la direction à prendre, redresser discrètement les erreurs ou les fautes, discerner l'incident du fait concerté et l'inexpérience du mauvais vouloir. Selon l'expression de MONTAIGNE, il doit savoir faire "trotter son disciple" et suivre son évolution d'un oeil exercé; indulgent pour les fautes légères, et plus sévère pour les fautes lourdes aggravées de mauvaise foi.

C'est en dehors du travail scolaire que le Maître peut le plus facilement se rapprocher de l'élève, l'observer, recueillir ses confidences, capter sa confiance ou disserter avec lui comme un Père avec son fils. S'il possède le doigté nécessaire, il ne perdra rien de son autorité dans cette atmosphère de détente et les conseils qu'il glissera au cours de ses conversations en tête-à-tête avec l'élève auront une portée toute particulière.

Dans cet ordre d'idées, il n'est pas du tout certain que la présence d'un pion à l'extrémité du réfectoire soit un excellent système d'éducation.

.../...

Au contraire, la présence à la table des élèves de certains membres du personnel enseignant et, de temps en temps, celle du Directeur en personne, ont un effet bienfaisant sur la tenue et la correction du langage. Si l'on veut, selon l'expression consacrée, que l'élève sache "se tenir à table", il faut évidemment l'initier par l'exemple.

Signalons à cette occasion le système de la "conversation dirigée" en honneur dans certains Etablissements. Elle est un moyen excellent de préparer l'élève à son futur rôle de Chef de Famille et de lui faire acquérir l'aisance du langage et, pour tout dire, la pratique de la vie en société.

Les Professeurs de l'Ecole ne peuvent se désintéresser de la vie des élèves et des loisirs; ils ne peuvent non plus s'abstenir de participer, par roulement, aux promenades ou excursions du dimanche.

L'équipe sportive de l'Ecole sera sans doute plus homogène et plus disciplinée si les Maîtres s'y intéressent et surtout si l'un d'eux prend une part effective aux jeux d'équipe. De même les élèves ne peuvent être complètement isolés au cercle et il faut discrètement les conseiller et les encourager.

L'enseignements des Arts d'agrément ne revêtirait pas toute sa valeur éducative s'il n'était enrichi par des auditions musicales ou par des soirées récréatives dont l'organisation ne peut résulter que d'une action commune des Maîtres et des élèves.

Et enfin, les loisirs du Dimanche peuvent être infiniment plus attrayants et d'une toute autre portée éducative s'ils sont effectivement dirigés et consacrés à des visites ou excursions, organisées, de préférence selon l'esprit du scoutisme.

Bien d'autres exemples du même ordre pourraient être invoqués mais il nous paraît inutile d'en compléter l'énumération car le véritable problème - que nous avons essayé de traiter - est celui de la conception même du rôle du personnel enseignant.

Il ne faut cesser de répéter que le Professeur doit non seulement former des techniciens, mais aussi des hommes de qualité,

.../...

COORDINATION DES PROGRAMMES

ET CONTROLE DE LEUR

EXECUTION.

Nos Ecoles diffèrent des Etablissements ordinaires tels que les lycées ou les collèges où l'exécution des programmes se poursuit selon un rythme connu d'avance. Ici, au contraire, des modifications constantes sont à prévoir qui résultent de la complexité de l'enseignement et de l'extrême variabilité des faits agricoles, d'où la nécessité :

D'un plan d'ensemble établi au début de chaque année scolaire en accord avec les membres du personnel enseignant.

D'une série de documents administratifs permettant à tout instant d'apprécier la marche de l'enseignement, d'éviter des lacunes, des omissions ou des répétitions.

1°.- PLAN GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT Il a pour buts :

a) d'éviter les improvisations, les irrégularités de distribution.

b) de permettre à chaque instant aux Professeurs, au Directeur, à l'Inspecteur Général, d'être renseignés sur les matières enseignées et celles qui le seront plus tard.

Un modèle du Plan général de l'enseignement figure en annexe I.

2°.- PROGRAMMES d'ENSEIGNEMENT Chaque Professeur doit établir tous les ans au début de l'année scolaire un programme détaillé des différentes leçons et applications dont il est chargé. Il doit prévoir également les expériences ou les démonstrations à effectuer à cette occasion.

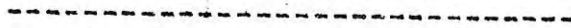
3°.- REGISTRE DES LECONS Sa tenue permet de coordonner dans "le temps" les différents enseignements et de contrôler l'exécution des programmes.



4<sup>o</sup>.- FICHES INDIVIDUELLES Les travaux importants et délicats  
DE PRATIQUE. doivent être exécutés obligatoire-  
ment par tous les élèves jusqu'au  
moment où ceux-ci ont acquis une  
habileté manuelle suffisante.

Ils sont relevés sur des Fiches individuelles de pra-  
tique prévues en annexe 4.

A N N E X F S



lère année

Matières à enseigner.	Nombre de leçons prévues dans l'année	Répartition dans le temps des divers enseignements							OBSERVATIONS.				
		Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril		Mai	Juin	Juil.	
Chimie générale	45												Chimie générale Chaleur mécanique, pesanteur, gaz météorologie Anatomie et physiologie des vertébrés.
Physique	30												
Zoologie	25												
Totaux (par an des leçons (mois..													

NOTA: L'examen du tableau ci-dessus montre que le cours de chimie générale par exemple comprendra 45 leçons dans l'année scolaire, à raison de deux par semaine durant les trois premiers mois, et d'une leçon hebdomadaire de janvier à fin juin; que le cours de physique comprendra au total 30 leçons, commencera en janvier et se continuera ensuite jusqu'à la fin de l'année scolaire, à raison d'une leçon par semaine, etc.....

REGISTRE DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT (1)

ANNEE SCOLAIRE 19..

Cours de : \_\_\_\_\_ Professeur : M \_\_\_\_\_

Sommaire de la leçon .	Expériences ou démonstrations à effectuer au cours de la leçon.	Applications au laboratoire ou à l'extérieur	Matériel et produits à acquérir

(1) Ce registre doit être établi au début de l'année scolaire.



FICHE INDIVIDUELLE  
DE PRATIQUE.

M. MARTIN Edouard.

Liste des travaux pratiques Categorie -a-	Dates des travaux et notes obtenues							OBSERVATIONS
1) <u>Travaux pratiques agri- coles :</u>								
Taille d'hiver poirier	$\frac{15/1}{10}$	$\frac{16/1}{11}$	$\frac{18/1}{13}$	$\frac{20/1}{16}$	$\frac{25/1}{16}$			à tendance à tail- ler long réflexes lents. Normal.
Labour au tracteur	$\frac{15/4}{13}$	$\frac{16/4}{14}$	$\frac{25/4}{15}$	$\frac{15/10/15/10}{16}$	$\frac{7/4}{17}$			
Réglage et conduite du semoir à betteraves	$\frac{3/4}{6}$							
Etc.....								
2) <u>Travaux pratiques d'a- telier :</u>								
Fabrication piquet clô- ture ciment armé	$\frac{9/2}{15}$	$\frac{11/2}{14}$	$\frac{13/2}{16}$					Manque d'habileté
Etc.....								

CHOIX DES EXERCICES D'OBSERVATION, DE RAISONNEMENT  
ET DES EXERCICES PRATIQUES DANS LES ECOLES  
DU SECOND DEGRE.

Les exercices dont nous donnons la liste - non limitative d'ailleurs - doivent être exécutés par tous les élèves.

I - PRODUCTION ANIMALE.

- Appréciation des animaux - âge - race, conformation, tares, état de gestation, valeur commerciale.
- Observations sur la croissance, la marche de l'engraissement, les variations de rendement laitier, l'influence du régime alimentaire (pesées des animaux, contrôle du rendement, de la qualité.
- Observations sur la qualité des prairies, la qualité des fourrages (d'après l'aspect), des aliments du commerce (aspect, analyse, prix).
- Problèmes sur le calcul et le choix des rations animales.
- Préparation, contrôle, distribution des rations aux différents animaux.
- Pansage et préparation en vue de la vente.
- Soins élémentaires aux animaux en cas de maladies - Saignée - pansements.
- Ferrage des bovins, castration des ~~porcs~~, des porcelets. Façon de saisir, contenir, atteler un animal. Psychologie animale, conduite des animaux, Traite à la main, mécanique - Préparation et vente du lait, entretien des récipients. Fabrication du beurre, du fromage - Incubation artificielle - Elevage artificiel - Abatage et dépeçage d'un porc - Travaux du rucher, essaimage, récolte du miel.

Chaque fois qu'un cas exceptionnel se présente tel que: opérations de tuberculination - accidents - parturition difficile, etc., les élèves sont rassemblés en vue d'un examen collectif.

II - PRODUCTION VEGETALE.

Appréciation des sols - (origine, végétation spontanée, composition physique, chimique, etc..) Influence et condition de la préparation du sol et des façons culturales.

Appréciation des semences, des plantes aux différents stades de la végétation, de l'état de propreté des cultures - Exécution de semis - Essais d'engrais, de variétés et observations s'y rapportant - Plantation, greffage, taille, traitement de la vigne et des arbres fruitiers - Binage mécanique des céréales, opération de destruction des mauvaises herbes - Ensilage - Appréciation du degré de maturité des récoltes, du rendement et de la qualité.

Travaux de cidrerie et de vinification - observations sur la conservation des fruits, fabrication des conserves.

### III-MECANIQUE AGRICOLE -ATELIER.

MOTEUR A EXPLOSION - Les élèves doivent être capables de mettre en marche et conduire un moteur, déceler les causes de panne, effectuer des menues réparations, entretenir et recharger les accumulateurs.

TRACTEURS - En quittant l'Ecole, les élèves doivent savoir conduire un tracteur; sauf exception, les labours et façons culturales au tracteur sont exécutés exclusivement par les élèves.

MATERIEL AGRICOLE - Exercices de démontage, graissage, exécution des menues réparations, réglage et conduite des principales machines agricoles (pulvérisateurs à grand travail pour vigne et arbres fruitiers, moissonneuse-lieuse, semoir, distributeur d'engrais, etc.)

BOIS - Exécution des principaux types d'assemblages, réparation des objets usuels de l'exploitation, fabrication de manches, d'outils, ruches à cadre, châssis de brouette, panneau de fenêtre, etc..

FER - Confection d'objets simples, crochets, anneaux de chaîne, charnières, soudure simple, obturation des fuites d'un récipient, affûtage des outils, notion de trempe, réparation des points d'outils.

BOURRELLERIE - Réparation de colliers, harnais, toiles de moissonneuse-lieuse, confection de boucles, coutures diverses, épiissures.

MAÇONNERIE - Réparation d'un mur, construction d'un mur en pierres sèches, fabrication et pose du mortier, du béton, menus travaux en ciment armé tels que piquets de clôture, auge à porcs, etc.. Scellement, pavage des cours - construction de caniveaux.



TRAVAUX DIVERS - Travaux simples de peinture - vitrerie - van-  
nerie - tonnellerie - Exécution des menues ré-  
parations aux bâtiments et au matériel de l'in-  
ternat et de l'exploitation.

#### IV-. PREPARATION DE L'ELEVE AUX TACHES DE DIRECTION D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE.

MAIN D'OEUVRE - Appréciation du rendement de la main d'oeuvre  
selon les conditions de rémunération, la na-  
ture et la qualité de l'outillage, les horai-  
res de travail, etc..

Les fonctions de chef d'équipe sont confiées à tour  
de rôle à un élève; rapport en fin d'exercice, critique des ré-  
sultats.

COMPTABILITE - En principe la comptabilité de la ferme est te-  
nue avec l'aide des élèves, certains étant char-  
gés de rassembler les éléments, les autres de  
les inscrire sur le registre. En cas d'impossibilité absolue  
motivée par la complexité des opérations, le report sur les li-  
vres sera fait chaque semaine ou chaque quinzaine par les élè-  
ves. L'inventaire de fin d'année sera établi avec le concours  
des élèves.

PRIX DE REVIENT - Comparaisons du prix de revient d'un labour  
léger, moyen, profond, suivant qu'il est exé-  
cuté par des boeufs, des chevaux ou un trac-  
teur.

Comparaison du prix de revient de la journée d'un che-  
val, d'un boeuf, de la production d'un porc de 100 kgs, de l'en-  
graissement d'un animal, etc..

Comparaisons portant sur la durée et le prix de revient  
des travaux en fonction de leur mode d'exécution.

Discussion de la comptabilité de la ferme et du prix  
de revient des différentes productions.

CONDUITE GENERALE DE L'EXPLOITATION - Calcul des quantités de  
litière, de foin, de fourrage,  
d'engrais, de semences,  
de produits divers nécessaires à la vie normale de l'exploita-  
tion, quantités à produire, à acheter. Etablissement et dis-  
cussion du plan d'assolement et de rotation en fonction du mi-  
lieu, des besoins de l'internat, de la main d'oeuvre, des dé-  
bouchés, etc..

Discussion des opérations d'achat ou de vente, de l'opportunité de certains travaux, etc..

Discussion par les élèves, des questions touchant à l'organisation du travail sur la ferme et notamment la répartition "dans le temps" des différents travaux. Calcul des temps morts suivant les parcelles et la nature des travaux.

Etude pratique du fonctionnement des organismes professionnels (syndicat coopérative, mutuelles, caisse de crédit, etc..)

---